



architecture & urbanisme
 mathieu rose - régis thévenet
 35 rue des majots - 80000 - amiens
 03.22.48.25.57 - contact@ozas.fr



29 rue des Trois Cailloux
 80000 - AMIENS
 Tél : 03 22 80 01 64
 E-mail : info@h2air.fr

Construction du parc éolien « Eoliennes du Camélia »

Commune de REBOURSIN (36)

AU

MAI 2017



Construction du parc éolien « Eoliennes du Camélia »

Commune de REBOURSIN (36)

LISTE DES PIECES JOINTES A LA PRESENTE DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE

PIECES ECRITES :

- Formulaire de demande d'autorisation unique
- Notice architecturale et paysagère
- Notice d'accessibilité des véhicules de livraison
- Notice de sécurité

PIECES GRAPHIQUES :

SIT	PLAN DE SITUATION (IGN)	ECH : 1/25000
AIR	SCHEMA DES ACCES - EXTRAIT DE PHOTO AERIENNE	ECH : 1/10000
PGI-COU	PLAN GENERAL D'IMPLANTATION / COUPES PAYSAGERES	ECH : 1/5000
PM-R1	PLAN MASSE EOLIENNE	ECH : 1/2000
PM-R2	PLAN MASSE EOLIENNE	ECH : 1/2000
PM-R3	PLAN MASSE EOLIENNE	ECH : 1/2000
PM-R4	PLAN MASSE EOLIENNE	ECH : 1/2000
PM-R5	PLAN MASSE EOLIENNE	ECH : 1/2000
PM-R6	PLAN MASSE EOLIENNE	ECH : 1/2000
VP EE	VUES PROCHES ETAT EXISTANT	
VP EP	VUES PROCHES ETAT PROJETE	
PM-V1	PLAN MASSE VIRAGE	ECH : 1/1000
PM-V2	PLAN MASSE VIRAGE	ECH : 1/2000
PM-V3	PLAN MASSE VIRAGE	ECH : 1/2000
PM-V4	PLAN MASSE VIRAGE	ECH : 1/1000
PM-V5	PLAN MASSE VIRAGE	ECH : 1/1000
PM-V6	PLAN MASSE VIRAGE	ECH : 1/2000
PM-V7	PLAN MASSE VIRAGE	ECH : 1/2000
DET-M	VUE DETAILLEE DES MACHINES	ECH : 1/1000
PDL1&2	PLANS POSTES DE LIVRAISON 1 ET 2	ECH : 1/100
V-EE	VUES DE L'ETAT EXISTANT	
V-EP	VUES DE L'ETAT PROJETE	

NOTICE ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE
1. Porteur de projet

Le projet du parc éolien « **Eoliennes du Camélia** » est porté et développé par la société H2air. La gestion économique de l'exploitation sera affectée à une société d'exploitation dédiée. Ainsi, la **SAS EOLIENNES DU CAMELIA** est ici représentée par la société H2air, dûment mandatée à mener les études et obtenir les autorisations nécessaires à la réalisation du parc éolien en son nom.

2. Implantation du parc

Cette demande a pour objet le projet de construction d'un parc de 6 éoliennes de 3.0MW et de 2 postes de livraison dans la communauté de communes du canton de Vatan.

La zone d'implantation se situera à la lisière Nord du département de l'Indre, à environ 3,5 km au Nord de la commune de Vatan.

Cette zone, qui se situe au Sud-Est du Bois d'Hableau, s'étend sur 1.3 km du Sud vers le Nord et sur 1.0 km de l'Ouest vers l'Est.

L'ensemble du parc projeté s'inscrit dans la commune de Rebourstin.

Il se développe en forme de losange, suivant un axe perpendiculaire à la voie communale n°3 reliant Rebourstin à Orville.

L'implantation des éoliennes dans le paysage et leur dimensionnement sont le fruit d'une étude ayant pour but de concilier l'ensemble des contraintes définies au préalable et qui sont à l'origine de leur dessin :

- L'orientation et l'éloignement des machines, qui sont les conditions techniques nécessaires à un rendement énergétique optimal.
- L'analyse paysagère du site qui a permis de définir l'impact visuel du parc projeté au regard des entités paysagères majeures.
- Le choix des parcelles d'implantation, défini après consultation et accord de leurs propriétaires.
- Les servitudes dictées par l'aviation civile et l'armée de l'air définissant la hauteur maximale des machines.

3. Eoliennes

Toutes les machines auront une hauteur de mât et de nacelle de 122 m avec un diamètre de rotor de 115 m pour une hauteur totale de 180 m.

Il s'agit de machines à mât tubulaire acier ou béton, à nacelle en acier et dont les trois pales seront en résine époxy renforcée de fibre de verre.

Elles seront montées sur des fondations en béton armé enterrées dont le gabarit sera déterminé en fonction de l'étude de sol.

Elles seront de couleur blanche. La teinte exacte dépend du constructeur (Enercon RAL7038, Nordex RAL7035). Néanmoins, la couleur RAL définitive fera l'objet d'un accord avec les services instructeurs.

Concernant les matériaux, pour les machines Enercon, le mât peut être composé de béton et d'acier en même temps (béton en bas du mât, acier pour les derniers 20 mètres). Les machines Nordex sont uniquement construites en acier.

4. Installation et maintenance

Pour chaque parcelle d'implantation d'éolienne est prévue la mise en place d'un chemin stabilisé ou le renforcement d'un chemin existant et d'une plateforme de montage permanente.

Le chemin sera créé ou, s'il est existant sera renforcé pour l'accès à la plateforme qui desservira l'éolienne. Il sera réalisé en décapant la terre végétale superficielle puis en appliquant un remblaiement de plusieurs couches successives. Le matériau utilisé pour la couverture apparente dite couche de roulement sera du gravier compacté.

Il servira à l'acheminement des matériaux et sera conçu de manière à résister au passage des convois de transport de l'éolienne (en cas de sol mou, la construction intégrera un géotextile de soutien).

Sa largeur sera de 5.00 m et une aire de manœuvres sera aménagée à l'entrée de chaque parcelle concernée suivant un rayon de braquage de 50.00 m intérieur.

La plateforme de montage permanente en stabilisé sera conçue de manière à permettre l'installation d'une grande grue. L'aire minimale requise est un rectangle de 55m x 25m, mais certaines des plateformes pourront avoir une géométrie différente afin de s'adapter aux formes des parcelles choisies.

Elle sera implantée au niveau du sol existant et restera en l'état durant la phase d'exploitation.

Il n'est pas prévu l'installation de clôtures ou de plantations. Le reste de la parcelle d'exploitation pourra être remise en culture comme elle l'était avant l'implantation de l'éolienne. Les parties au pied des éoliennes seront recouvertes de gravier compacté.

Durant le chantier, les installations qui lui sont relatives (toilettes, bennes, etc...) seront installées sur l'aire de grutage.

5. Connexion électrique

Le réseau électrique de raccordement sera enterré, et 2 postes de livraison (PDL 1 et PDL 2) permettront de connecter le parc éolien avec le poste de raccordement où sera acheminée l'électricité produite.

Ces postes de livraison sont de simples blocs maçonnés préfabriqués aux dimensions modestes (L=9.50m x l=2.65 m x H=2.50 m) et couverts d'un enduit brun terre RAL 8028, de la même teinte que les menuiseries afin de s'intégrer au mieux au paysage (cf. plans). Les toitures seront en béton armé, recouverts d'une étanchéité.

Le parc éolien sera implanté dans les communes de Rebourstin dans le département de l'Indre (36). Le S3REnR en vigueur est celui de la région Centre, approuvé le 06/2012 avec une quote-part de 19.76€/MW.

Le parc est composé de six éoliennes asynchrones de puissance unitaire 3 à 3.3 MW soit une puissance totale de 18 à 19.8 MW.

L'injection sur le réseau de distribution se fera via deux départs HTA dont les puissances varient de 9 à 9.9 MW chacun.

Selon les capacités réservées et restant à affecter plusieurs options sont possibles pour le raccordement total du parc à savoir :

- 1- Le futur Poste de transformation publique ENEDIS 225 /20 KV Indre nord : ce poste sera situé sur la commune de Paudy (36260) à environ 15 km du projet offre une capacité réservée disponible, au titre du S3R ENR est de 58.6 MW. Cette disponibilité prend en compte la file d'attente mise à jour le 22/08/2016. Les travaux de construction du poste Indre nord sont inscrits dans le S3R EnR centre paru en 2012. Ils débuteront vers mai 2017 pour une mise en service prévue pour fin 2018.
- 2- Poste de Valençay : le poste de transformation publique ENEDIS 90 /20 KV de Valençay, situé sur la commune de Valençay (36600) à environ 22 Km du projet, offre une capacité d'accueil de 54.6 MW.
- 3- Poste de Rebourstin : le poste de transformation publique ENEDIS 90 /20 KV de Rebourstin, situé sur la commune de Rebourstin (36150) à environ 2.5 Km du projet n'offre plus de capacité d'accueil sans travaux mais dispose d'une capacité supplémentaire d'injection de 34 MW que l'on peut remplir dans le cas on l'on actionne le mécanisme de transfert sans engendrer des renforcements sur le réseau HTB.

6. Données administratives

	COMMUNE	PARCELLE	SURFACE FONCIERE	LIEU-DIT	EMPRISE EOLIENNE
R1	REBOURSIN	ZO 6	266 930 m ²	LE CLAS	2250 m ²
R2	REBOURSIN	ZN 2	104 970 m ²	LE GRAND CANTON	4963 m ²
R3	REBOURSIN	ZC 37	199 770 m ²	LES BRANDES DE REBOURSIN	4641 m ²
R4	REBOURSIN	ZC 31	123 700 m ²	LE MARCHAIS AUX MULETS	2250 m ²
R5	REBOURSIN	ZC 33	60 390 m ²	LA ROCHE	2661 m ²
R6	REBOURSIN	ZC 51	91 720 m ²	LES BRANDES DE REBOURSIN	2906 m ²
PDL1	REBOURSIN	ZN 9	21 286 m ²	PAINCOURT	358 m ²
PDL2	REBOURSIN	ZN 9	21 286 m ²	PAINCOURT	358 m ²

7. Données techniques

	Lambert 93 (RGF) / X	Lambert 93 (RGF) / Y	DMS WGS84 Longitude [E]	DMS WGS84 Latitude [N]	NGF Z	Hauteur de mât et nacelle	Diam. Rotor	Hauteur totale	Altitude sommet
R1	608820,8	6668327,9	1°47'51.35"	47°6'32.22"	+153,4 m	122 m	115 m	180 m	+333,4 m
R2	609140,1	6668519,2	1°48'6.29"	47°6'38.57"	+156,6 m	122 m	115 m	180 m	+336,6 m
R3	609416,9	6668782,4	1°48'19.39"	47°6'47.29"	+150,6 m	122 m	115 m	180 m	+330,6 m
R4	609647,0	6669096,5	1°48'30.03"	47°6'57.57"	+148,2 m	122 m	115 m	180 m	+328,2 m
R5	609645,9	6669526,8	1°48'29.72"	47°7'11.55"	+145,2 m	122 m	115 m	180 m	+325,2 m
R6	609000,9	6669271,3	1°47'59.19"	47°7'2.96"	+143,7 m	122 m	115 m	180 m	+323,7 m
PDL1	610160,6	6668180,5	1°49'18.77"	47°6'28,41"	+131 m	-	-	-	+133,5 m
PDL1	610159,5	6668175,1	1°49'18.73"	47°6'28,21"	+131 m	-	-	-	+133,5 m



NOTICE D'ACCESSIBILITE DES VEHICULES DE LIVRAISON

1. Accès

L'accès général se fera par le Sud, depuis la RD 922 reliant Vatan à Graçay, dans le Cher.

Les véhicules de transport emprunteront ensuite la voie communale n°3 reliant Reboursin à Orville afin de desservir l'ensemble du parc éolien, à l'Ouest. La voie sera renforcée par un soubassement en matériaux recyclés, type remblais, de 30cm d'épaisseur. Au-dessus, une couche de roulement en gravier de 10cm d'épaisseur minimum, avec une pente à 2,5% sera créée. La largeur de la voie sera de 5,50m. Elle pourra supporter le passage des camions pour la construction des éoliennes, environ 140 tonnes.

R4 et R6 seront accessibles directement depuis la voie communale n°3.

Les autres éoliennes seront desservies en renforçant le réseau des chemins d'exploitation et, le cas échéant, en créant de nouvelles voies d'accès à l'intérieur des parcelles d'implantation.

2. Signalisation

Pour toutes les éoliennes, dont l'accès aux parcelles se fait par des chemins d'exploitation existants, aucune mesure spécifique n'est prévue en dehors du respect des recommandations qui pourraient être émises au cas par cas par les communes.

En ce qui concerne les accès sur les routes départementales, le maître d'ouvrage et les entreprises convoyeuses se rapprocheront des autorités compétentes pour étudier précisément la visibilité de chaque accès.

Une visibilité de 150 m sera assurée. Si celle-ci devait être réduite, l'entreprise d'installation prendra les mesures de sécurité nécessaires à l'entrée et à la sortie des véhicules de livraison (panneaux de « STOP » ou de « CEDEZ LE PASSAGE », miroirs de contrôle ou toute signalisation conforme aux règles de sécurité).

Lors de la phase d'exploitation et de maintenance, l'accès aux éoliennes n'implique pas de circulation spécifique. La fréquence de contrôle est de 2 fois par mois, au moyen d'un véhicule léger.

3. Stabilisation des cheminements existants

Si les routes départementales présentent toutes les conditions requises au déplacement des convois de livraison du matériel, les chemins d'exploitation existants empruntés feront, selon leur état, l'objet de renforcements afin de supporter le poids de ces convois.

Ces renforts se feront sur base de la mise en place d'un géotextile et de 40 cm environ de remblai de pierraille et gravier compacté et stabilisé.

4. Création de cheminements

Afin de répondre aux exigences de gabarits des convois de livraison, une aire de manœuvres suivant un rayon de braquage de 50,00 m intérieur sera ménagée à l'angle de certaines parcelles situées au croisement des différentes voies empruntées par ces convois.

Des cheminements supplémentaires ayant 5,00 m de large seront aussi créés à l'intérieur d'autres parcelles afin de permettre le transport du matériel vers les éoliennes dont l'accès ne pourra se faire directement depuis le réseau existant.

5. Liste des parcelles concernées

	COMMUNE	PARCELLE	SURFACE FONCIERE	EMPRISE VOIRIE	STATUT
V1	REBOURSIN	ZM 24	13 800 m ²	603 m ²	PERMANENT
V2	REBOURSIN	ZD 11	41 520 m ²	62 m ²	PERMANENT
V3	REBOURSIN	ZC 31	123 700 m ²	842 m ²	PERMANENT
V4	REBOURSIN	ZC 29	21 970 m ²	898 m ²	PERMANENT
	REBOURSIN	ZC 32	1 250 m ²	16 m ²	PERMANENT
V5	REBOURSIN	ZC 44	28 570 m ²	1217 m ²	PERMANENT
	REBOURSIN	ZC 43	90 m ²	90 m ²	PERMANENT
V6	REBOURSIN	ZC 38	23 810 m ²	1279 m ²	PERMANENT
	REBOURSIN	ZC 41	1 320 m ²	164 m ²	PERMANENT
V7	REBOURSIN	ZN 7	180 700 m ²	312 m ²	PERMANENT



NOTICE DE SECURITE

Plusieurs éléments doivent être pris en compte pour assurer la sécurité lors de l'installation et de l'exploitation des éoliennes. On peut distinguer deux aspects dans la prévention des dangers. L'un est lié à la sécurité de l'éolienne elle-même lors de son exploitation, l'autre à la sécurité lors de l'installation et de la maintenance de l'éolienne.

1. Les systèmes de sécurité liés à l'éolienne

1.1 Protection parafoudre

Les éoliennes installées seront munies de moyens de protection contre la foudre au niveau des pales et du rotor ainsi que d'une mise à la terre du courant de foudre permettant de protéger le personnel et les équipements. Par ailleurs, les composants électriques de l'éolienne seront protégés contre les champs et les tensions parasites. Les dispositifs de protection contre la foudre seront réalisés conformément aux directives en vigueur VDE 0101 et VDE 0185 (IEC 61024-1).

1.2 Barre de compensation de potentiel

La barre de compensation de potentiel représente le point central de contact de toutes les pièces en métal non actives, comme le coffret de l'armoire de commande, le bac à huile, les dispositifs de fixation, etc... Les composants en métal non actifs seront directement connectés à la barre de compensation de potentiel grâce à un nombre suffisant de sections transversales et de manière directe. Ce point central de connexion permettra de réaliser la compensation de potentiel au sein de l'éolienne et ainsi d'éviter les tensions de contact interdites.

1.3 Mise à la terre dans les fondations

Les dispositifs de mise à la terre ont généralement pour mission de protéger les vies et les équipements en cas de :

- Défauts comme les courts-circuits et les défauts à la masse.
- D'évènements passagers comme la foudre et les manipulations de branchement.

Chaque système électrique doit être branché sur le potentiel de la terre pour assurer une liaison de faible résistance entre le dispositif électrique et la masse générale de la terre. Le système de mise à la terre doit garantir l'efficacité des dispositifs de protection, la mise à disposition du potentiel de référence pour les dispositifs électriques et éviter les pointes de tension excessives et les différences de potentiel.

Si la foudre tombe, par exemple, sur la pale du rotor de l'éolienne, elle provoque un courant correspondant qui est dévié dans la terre par la pale du rotor, la nacelle, la tour et la mise à la terre des fondations.

En fonction de la forme et des dimensions de la mise à la terre dans les fondations, ainsi que du dispositif de mise à la terre en dehors des fondations, une hausse de potentiel a lieu dans les fondations de l'éolienne et autour de celle-ci. Il est indispensable que les tensions admissibles ne soient pas dépassées afin de réduire les risques possibles pour les personnes se trouvant aux alentours.

1.4 Protection interne des composants électroniques

La totalité de l'éolienne, de l'extrémité de la pale jusqu'aux fondations, sera pourvue d'un système de protection contre la foudre, de façon à ce que la foudre soit déviée sans endommager les pales ou d'autres composants de l'éolienne.

Le système électronique de l'installation est branché séparément et se trouvera dans des coffrets en acier galvanisé reliés à la terre.

Si la foudre tombe ou en cas de hausse de tension inhabituelle (surtensions), l'ensemble des systèmes électriques et électroniques sera protégé par des composants fixes qui absorbent l'énergie.

Afin de renforcer la protection contre les surtensions, l'armoire de commande et le générateur seront protégés par des paratonnerres.

Enfin, les entrées et sorties de signaux analogiques et digitaux seront protégées par des éléments RC et des diodes de limite de surtension.

1.5 Balisage relatif à l'aviation

Le balisage applicable aux éoliennes est défini par l'arrêté ministériel du 13 novembre 2009 paru au JO du 18 décembre 2009.

Le balisage lumineux diurne est assuré au moyen de feux d'obstacle de moyenne intensité de type A (feu à éclat blanc de 20 000 candélas et 3 feux fixes BI type B 32 cd à 45m dans 3 directions).

De nuit, il s'agit de feux d'obstacle de moyenne intensité de type B (feux à éclat rouges de 2 000 candélas).

Conformément à la demande de la Direction Générale de l'Aviation Civile, les éoliennes seront de couleur blanche (RAL autorisés : 9001-9002-9003-9006-9007-9010-9016-9018-7035-7038) et leur emplacement exact sera fourni en coordonnées Lambert 93 et WGS 84.

En tout état de cause, le balisage du parc éolien fera l'objet d'une consultation ultérieure avec les services aéronautiques et respectera les conditions qui seront définies par la DGAC.

1.6 Système d'arrêt d'urgence

Si des personnes ou des pièces de l'éolienne sont en danger, l'éolienne pourra être stoppée immédiatement grâce à un système d'arrêt d'urgence, qui pourra être déclenché 24h/24 et 7j/7 :

- Par le système automatique de télésurveillance, qui analyse les données des capteurs de l'éolienne et évalue le risque éventuel.
- Par l'opérateur présent dans le centre de surveillance à distance.
- Par un agent de maintenance présent sur site au niveau de l'éolienne.

2. Protection du personnel lors de l'installation du chantier et du montage de la machine

En l'absence de réglementation plus spécifique, on peut considérer qu'une éolienne est une machine au sens de la directive 2006/42/CE concernant le rapprochement des législations des états membres relatives aux machines et transposée en droit français par les articles L 233-5 et R 233-83 du code du travail.

Si l'on prend comme base la directive « Machine », l'éolienne mise en place devra :

- Satisfaire les exigences essentielles de sécurité posées par la directive ou les normes « harmonisées » traduisant ces exigences.
- Etre revêtue du marquage « CE ».
- Disposer d'une auto-certification délivrée par le fabricant attestant de la conformité de sa machine aux prescriptions techniques la concernant.

De plus, le fabricant devra tenir à disposition des services de contrôle une documentation prouvant la conformité de la machine aux exigences essentielles de la directive, conformément à l'article R 233-81 du code du travail.

En outre, l'éolienne devra également satisfaire les prescriptions des directives « Compatibilité électromagnétique » et « Matériels électriques basse tension », qui retiennent également le principe de l'auto-certification.

Dans le cadre des articles L 235-1 et suivants du code du travail, visant à assurer la sécurité des personnes qui interviennent sur un chantier, le maître d'ouvrage s'engagera à missionner un coordonateur SPS (Sécurité et Protection de la Santé) chargé d'établir et de compléter régulièrement un dossier rassemblant toutes les données de nature à faciliter la prévention des risques professionnels.

3. Distance des éoliennes aux habitations

La distance de l'éolienne aux habitations sera d'au moins 500 m.

4. Certificat de conformité aux normes européennes

Les éoliennes répondront aux normes européennes de sécurité et un certificat de conformité sera remis au bureau de contrôle avant la mise en service du modèle choisi.

La conformité du réseau électrique fera aussi l'objet d'une attestation remise au bureau de contrôle lors de la réalisation.

5. Vérification de la stabilité des ouvrages

Le projet fera l'objet d'une vérification de stabilité par un bureau d'étude agréé.

6. Exploitation, entretien et maintenance

Conformément à la directive 2006/42/CE, les machines feront l'objet de contrôles réguliers par des contrôleurs agréés.

Le rythme de contrôle sera fixé et fera l'objet d'un engagement écrit auprès des autorités compétentes.

7. Démantèlement des éoliennes

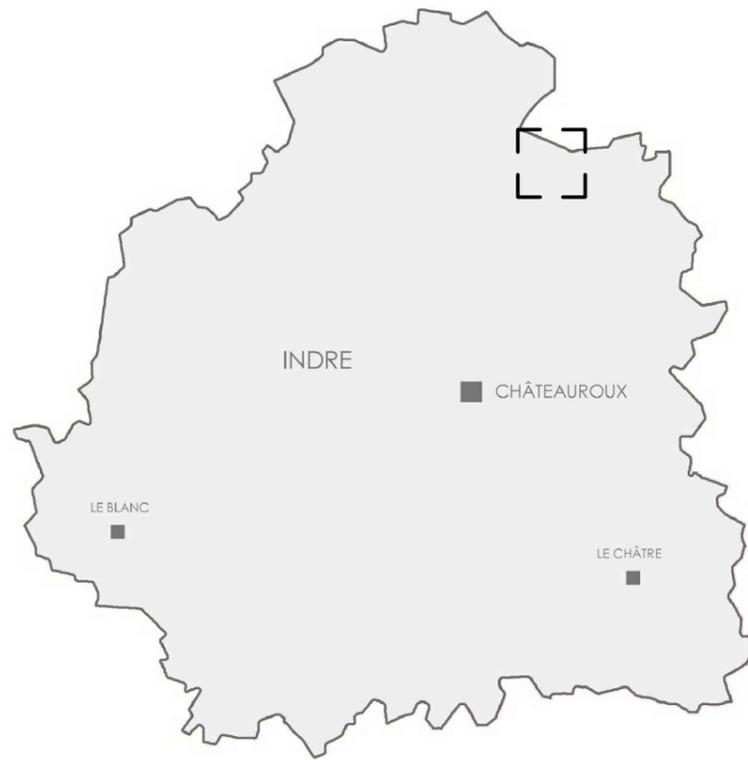
Le propriétaire du parc éolien est responsable de son démantèlement et de la remise en état du site dès la fin de l'exploitation. Cette obligation de procéder au démantèlement est définie aux articles L.553-3 du Code de l'environnement.

Dès le début de la production, le propriétaire constitue les garanties financières nécessaires conformément aux articles R553-1 à R553-6 du Code de l'environnement (dans leur rédaction issue du Décret n° 2011-985 du 26 août 2011).

8. Autres servitudes

L'étude d'impact a établi la liste des servitudes du site d'implantation.

En outre le projet respecte toutes ces servitudes (voir étude d'impact).



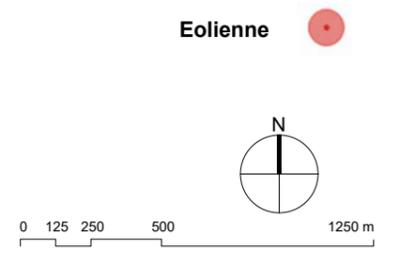
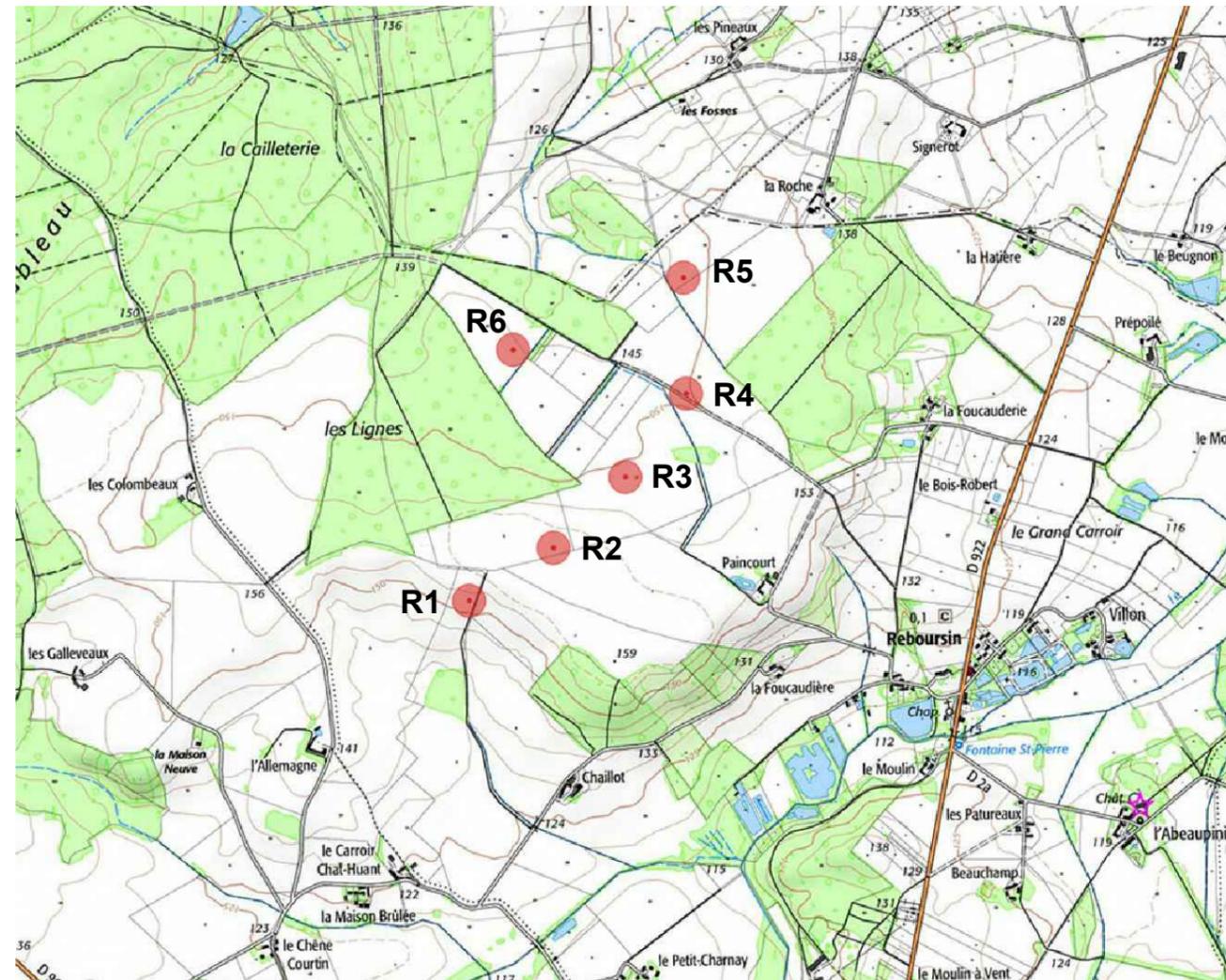
AFF.15-12
**CONSTRUCTION DU
 PARC EOLIEN:
 "EOLIENNES DU
 CAMELIA"**
 COMMUNE DE REBOURSIN



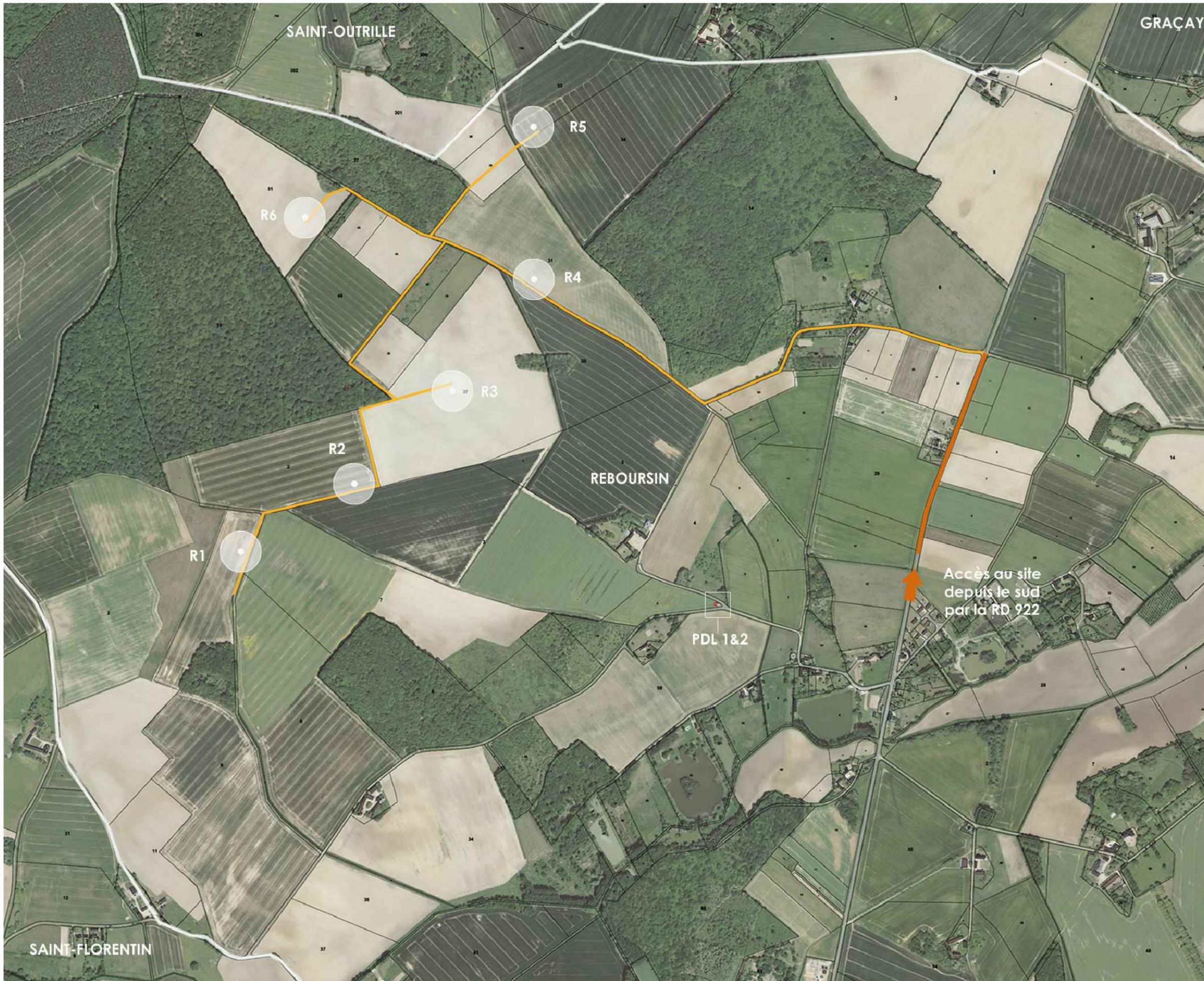
Maître d'ouvrage
 H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr



AU
 MAI 2017
SIT
 EXTRAIT IGN
 PLAN DE SITUATION
 DU PARC EOLIEN
 ECH. 1/25000



AFF.15-12
**CONSTRUCTION DU
 PARC EOLIEN:
 "EOLIENNES DU
 CAMELIA"**
 COMMUNE DE REBOURSIN



Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Limite communale
- Voie d'accès principale
- Voie de desserte secondaire
- Eolienne



0 50 100 200 500 m

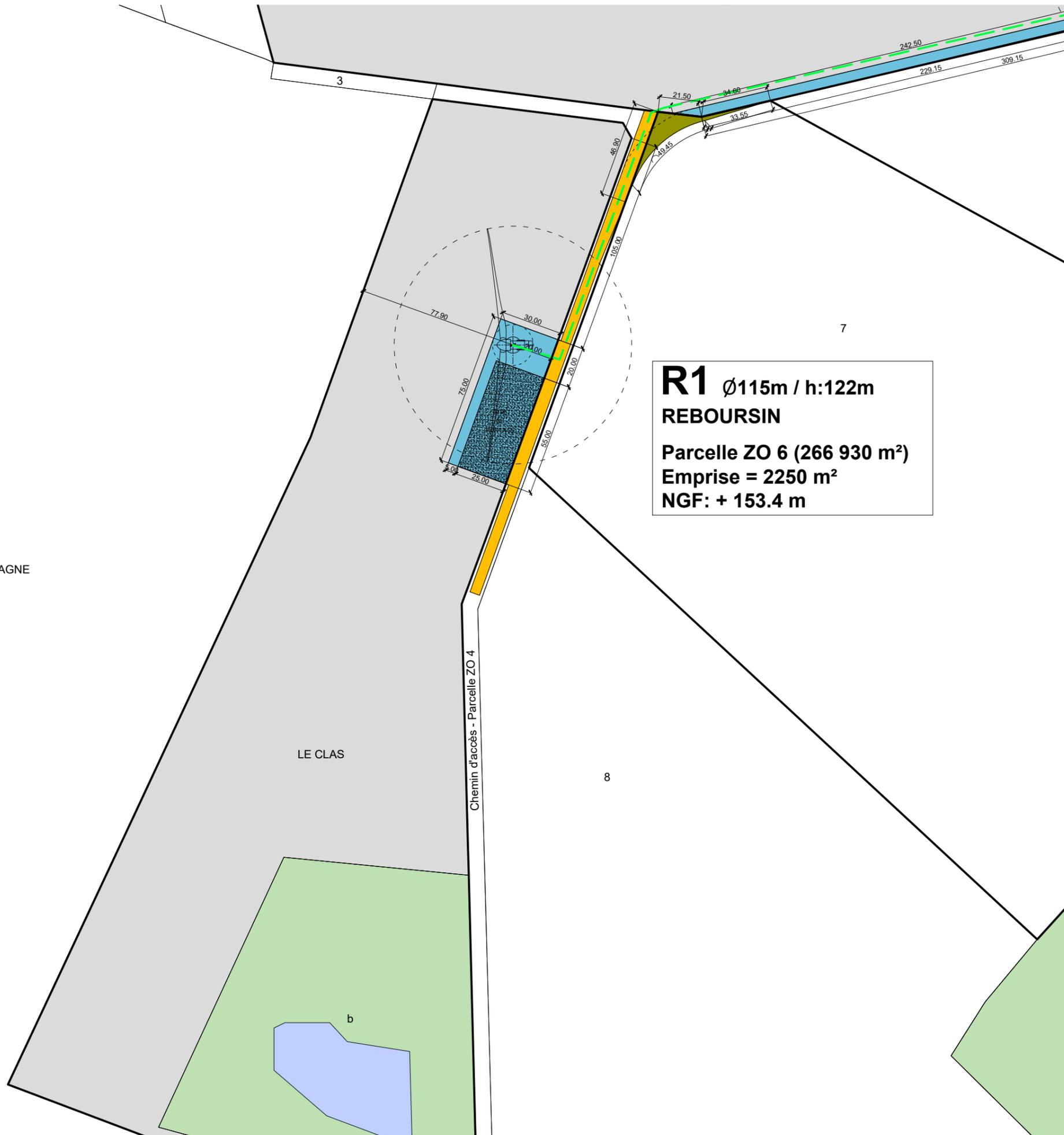
AU

MAI 2017

AIR

**SCHEMA DES ACCES
 EXTRAIT DE PHOTO
 AERIEUNE**

ECH. 1/10000



R1 Ø115m / h:122m
REBOURSIN
Parcelle ZO 6 (266 930 m²)
Emprise = 2250 m²
NGF: + 153.4 m

AFF.15-12
CONSTRUCTION DU
PARC EOLIEN:
"EOLIENNES DU
CAMELIA"
 COMMUNE DE REBOURSIN

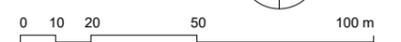
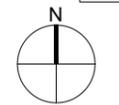


Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichement
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



AU
 MAI 2017
PM-R1a

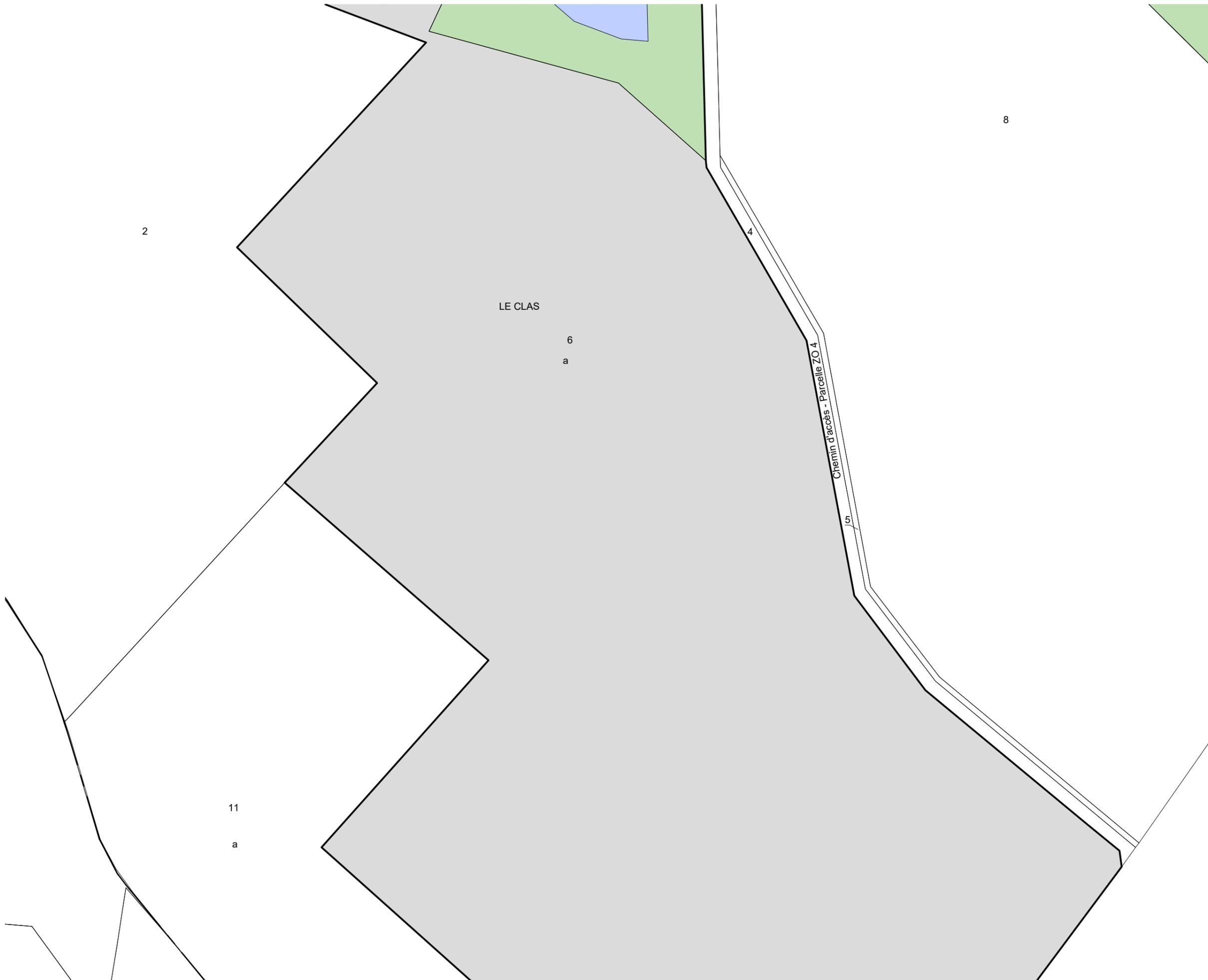
PLAN MASSE
EOLIENNE R1
 ECH. 1/2000

2

L'ALLEMAGNE

LE CLAS

Chemin d'accès - Parcelle ZO 4



AFF.15-12
**CONSTRUCTION DU
 PARC EOLIEN:
 "EOLIENNES DU
 CAMELIA"**
 COMMUNE DE REBOURSIN



Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichement
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



0 10 20 50 100 m

AU

MAI 2017

PM-R1b

**PLAN MASSE
 EOLIENNE R1**

ECH. 1/2000



AFF.15-12
**CONSTRUCTION DU
 PARC EOLIEN:
 "EOLIENNES DU
 CAMELIA"**
 COMMUNE DE REBOURSIN

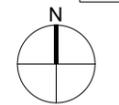


Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichement
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



0 10 20 50 100 m

AU

MAI 2017

PM-R1c

**PLAN MASSE
 EOLIENNE R1**

ECH. 1/2000



Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichement
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



0 5 10 20 50 m

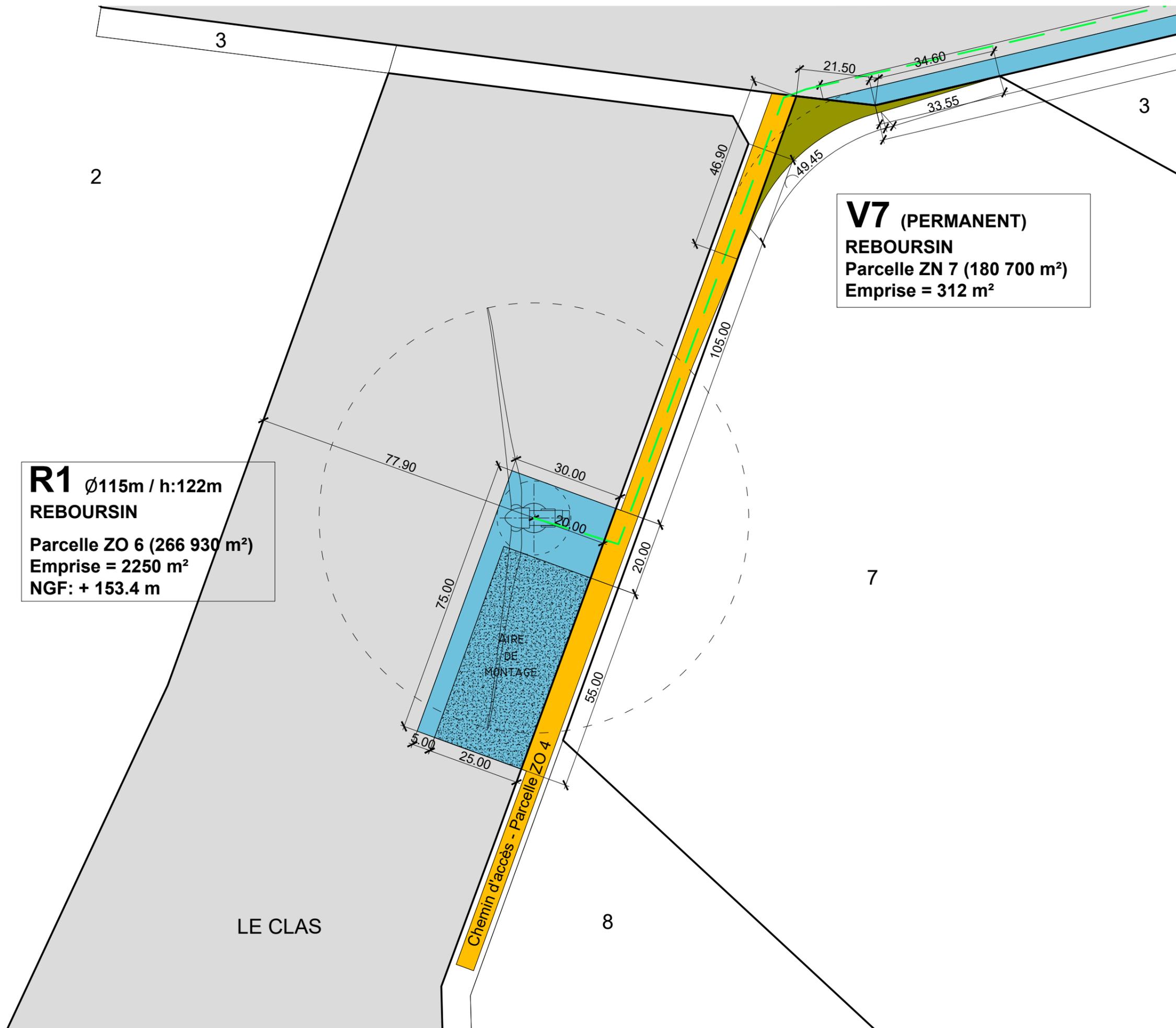
AU

MAI 2017

PM-R1d

**PLAN MASSE
 EOLIENNE R1**

ECH. 1/1000



R1 Ø115m / h:122m
 REBOURSIN
 Parcelle ZO 6 (266 930 m²)
 Emprise = 2250 m²
 NGF: + 153.4 m

V7 (PERMANENT)
 REBOURSIN
 Parcelle ZN 7 (180 700 m²)
 Emprise = 312 m²

LE CLAS

Chemin d'accès - Parcelle ZO 4

AIRE DE MONTAGE



Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichement
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



0 10 20 50 100 m

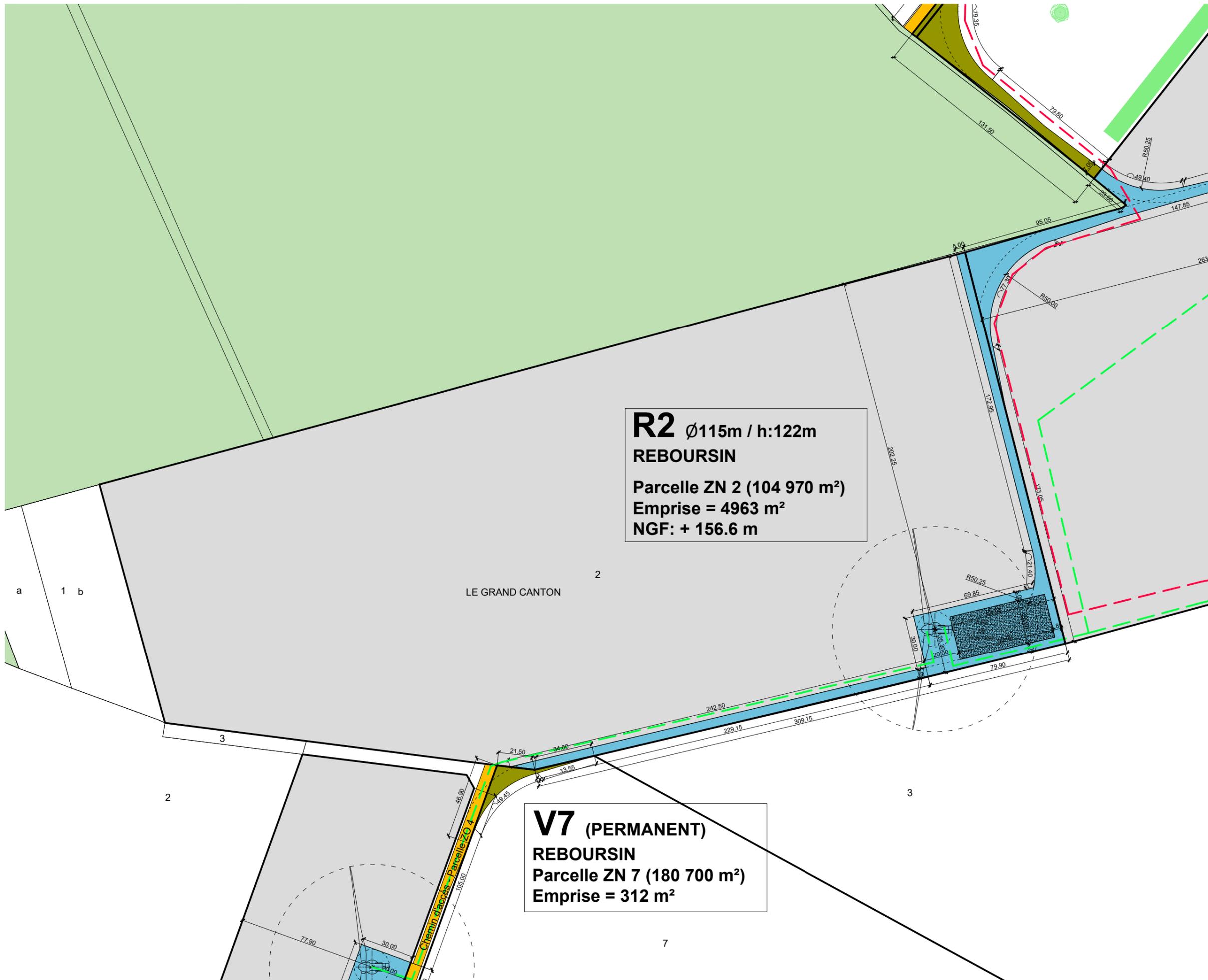
AU

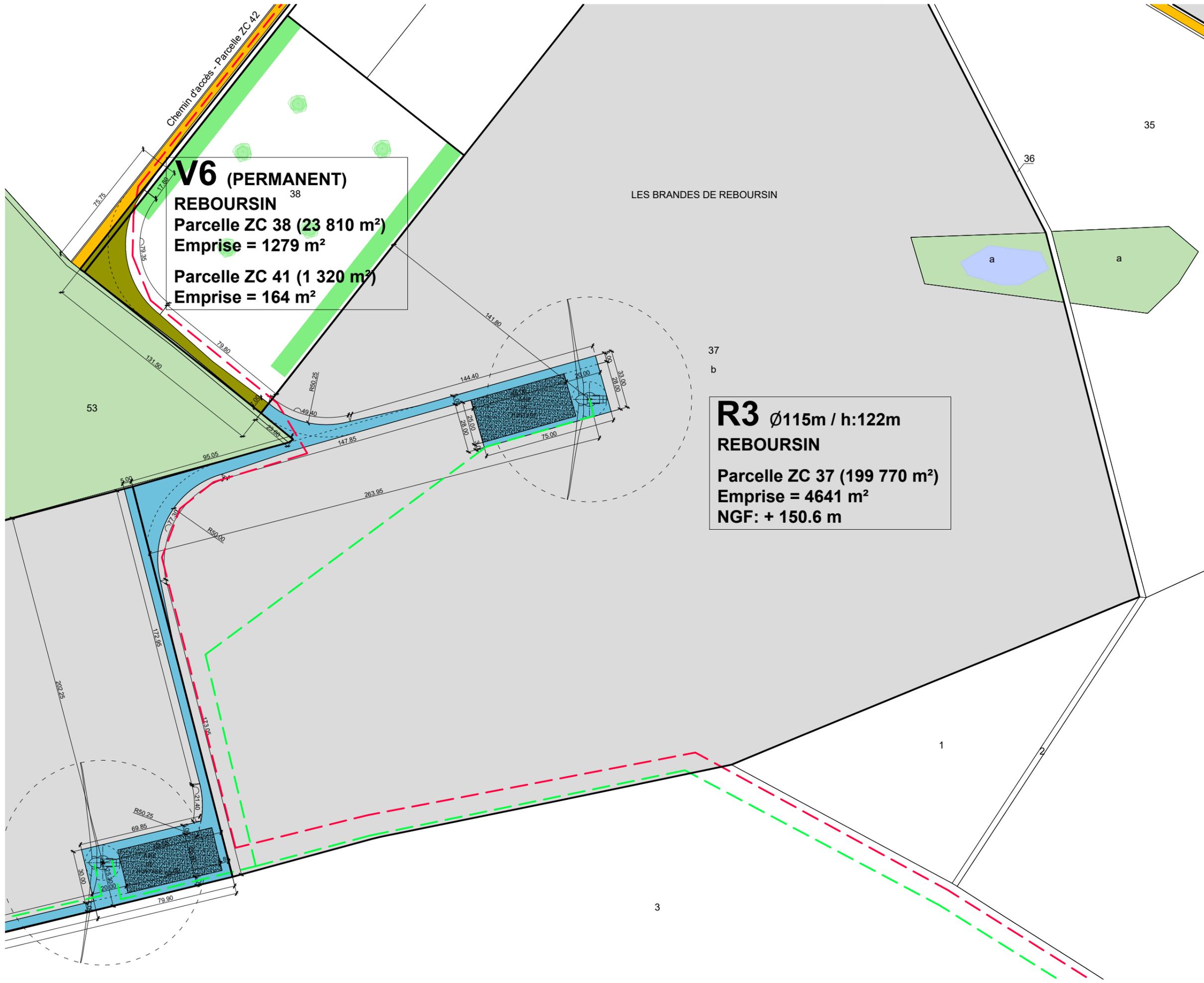
MAI 2017

PM-R2a

**PLAN MASSE
 EOLIENNE R2**

ECH. 1/2000





V6 (PERMANENT)
REBOURSIN
 Parcelle ZC 38 (23 810 m²)
 Emprise = 1279 m²
 Parcelle ZC 41 (1 320 m²)
 Emprise = 164 m²

R3 Ø115m / h:122m
REBOURSIN
 Parcelle ZC 37 (199 770 m²)
 Emprise = 4641 m²
 NGF: + 150.6 m

AFF.15-12
CONSTRUCTION DU
PARC EOLIEN:
"EOLIENNES DU
CAMELIA"
 COMMUNE DE REBOURSIN

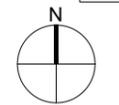


Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichement
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



0 10 20 50 100 m

AU

MAI 2017

PM-R3a

PLAN MASSE
EOLIENNE R3

ECH. 1/2000

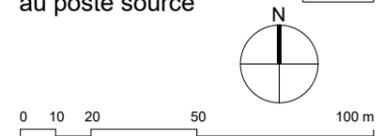


Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr

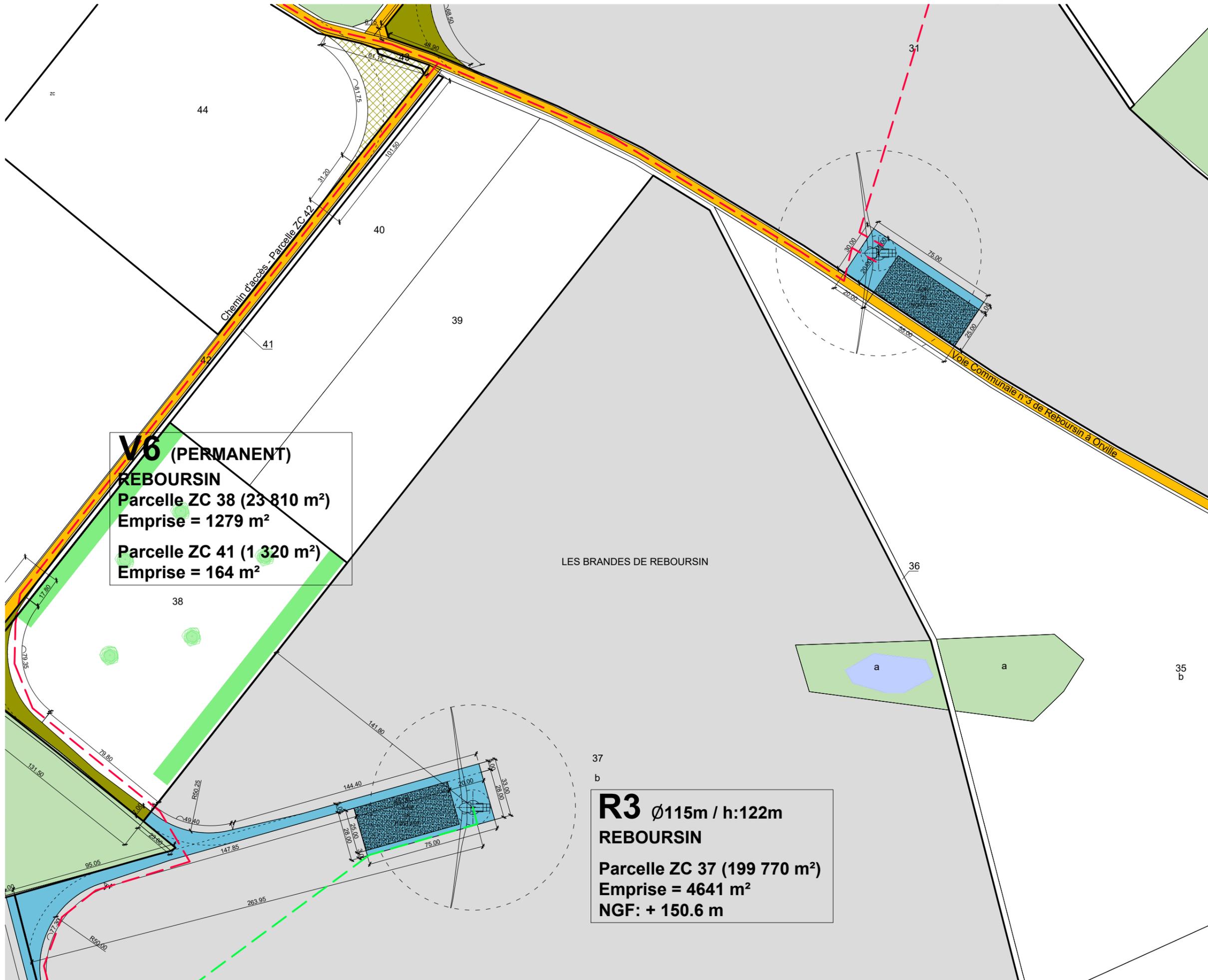


Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichage
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source

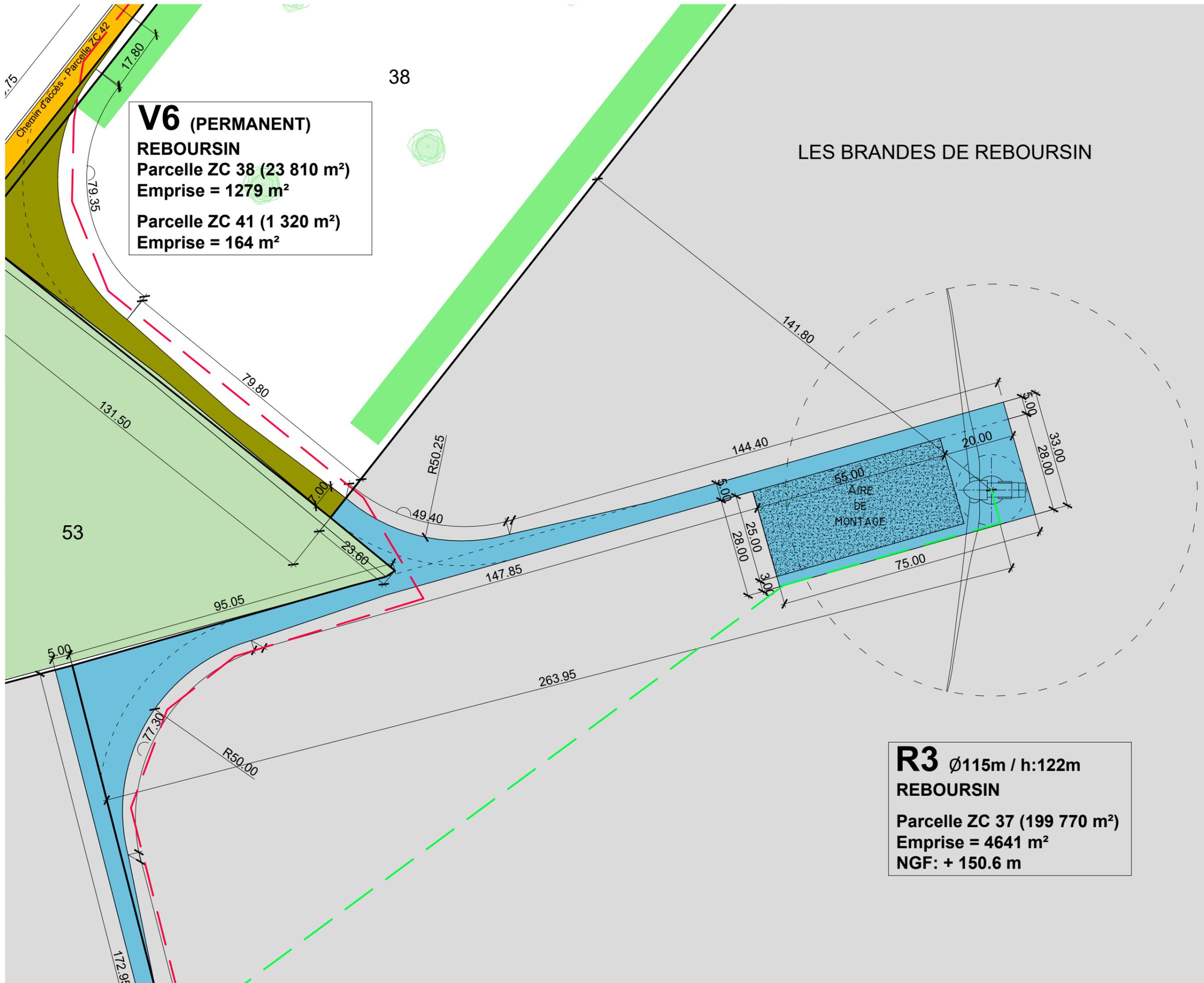


AU
 MAI 2017
PM-R3b



V6 (PERMANENT)
REBOURSIN
 Parcelle ZC 38 (23 810 m²)
 Emprise = 1279 m²
 Parcelle ZC 41 (1 320 m²)
 Emprise = 164 m²

R3 Ø115m / h:122m
REBOURSIN
 Parcelle ZC 37 (199 770 m²)
 Emprise = 4641 m²
 NGF: + 150.6 m



V6 (PERMANENT)
REBOURSIN
 Parcelle ZC 38 (23 810 m²)
 Emprise = 1279 m²
 Parcelle ZC 41 (1 320 m²)
 Emprise = 164 m²

R3 Ø115m / h:122m
REBOURSIN
 Parcelle ZC 37 (199 770 m²)
 Emprise = 4641 m²
 NGF: + 150.6 m

AFF.15-12
CONSTRUCTION DU
PARC EOLIEN:
"EOLIENNES DU
CAMELIA"
 COMMUNE DE REBOURSIN

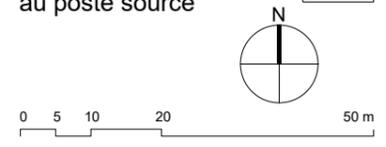


Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voie permanente
- Voie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichement
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



AU
 MAI 2017
PM-R3c

PLAN MASSE
EOLIENNE R3
 ECH. 1/1000



R4 Ø115m / h:122m
REBOURSIN
 Parcelle ZC 31 (123 700 m²)
 Emprise = 2250 m²
 NGF: + 148.2 m

AFF.15-12
**CONSTRUCTION DU
 PARC EOLIEN:
 "EOLIENNES DU
 CAMELIA"**
 COMMUNE DE REBOURSIN

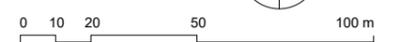
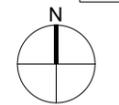


Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichement
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



AU

MAI 2017

PM-R4a

**PLAN MASSE
 EOLIENNE R4**

ECH. 1/2000

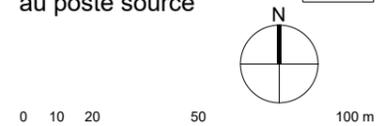


Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichement
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



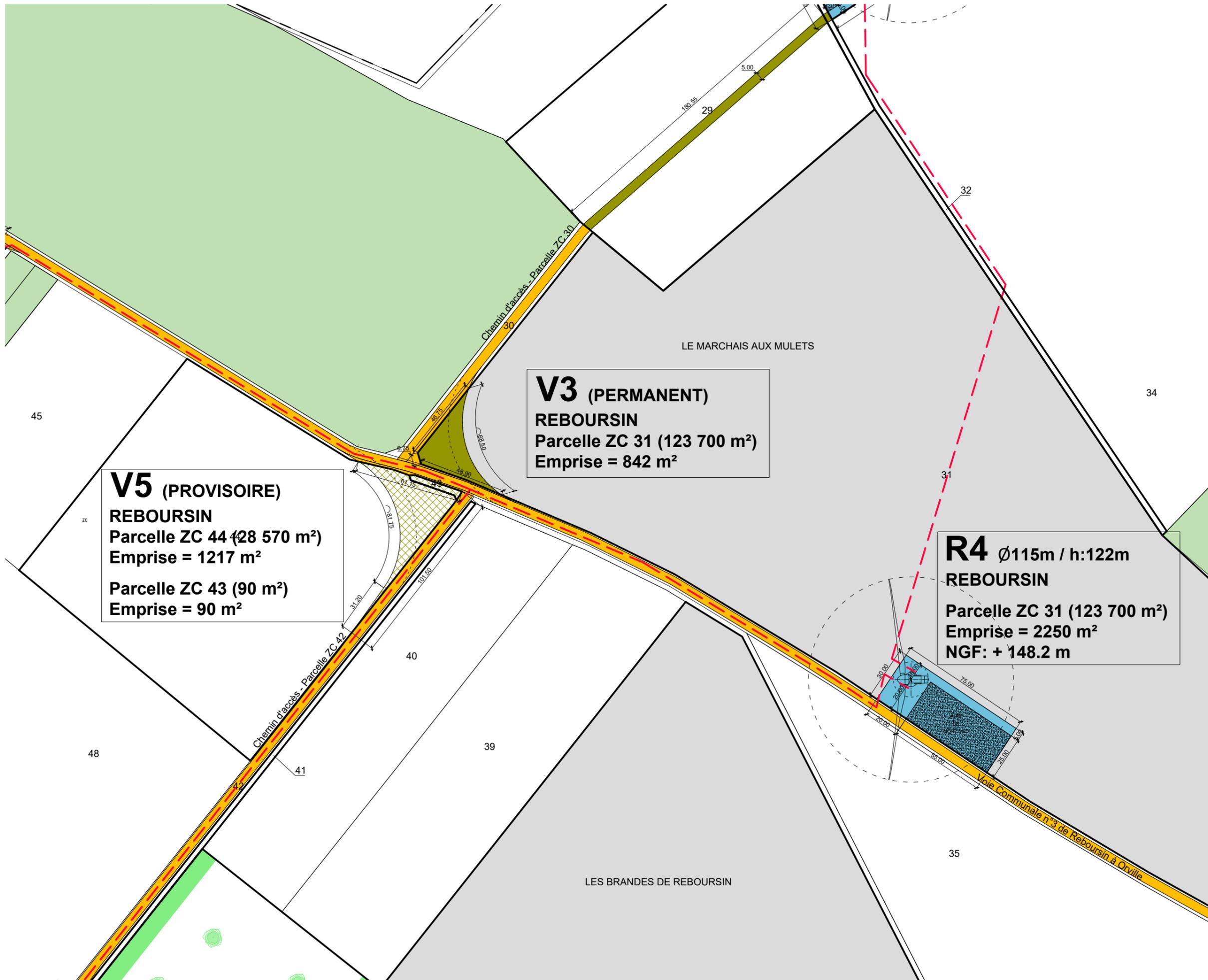
AU

MAI 2017

PM-R4b

**PLAN MASSE
 EOLIENNE R4**

ECH. 1/2000



LE MARCHAIS AUX MULETS

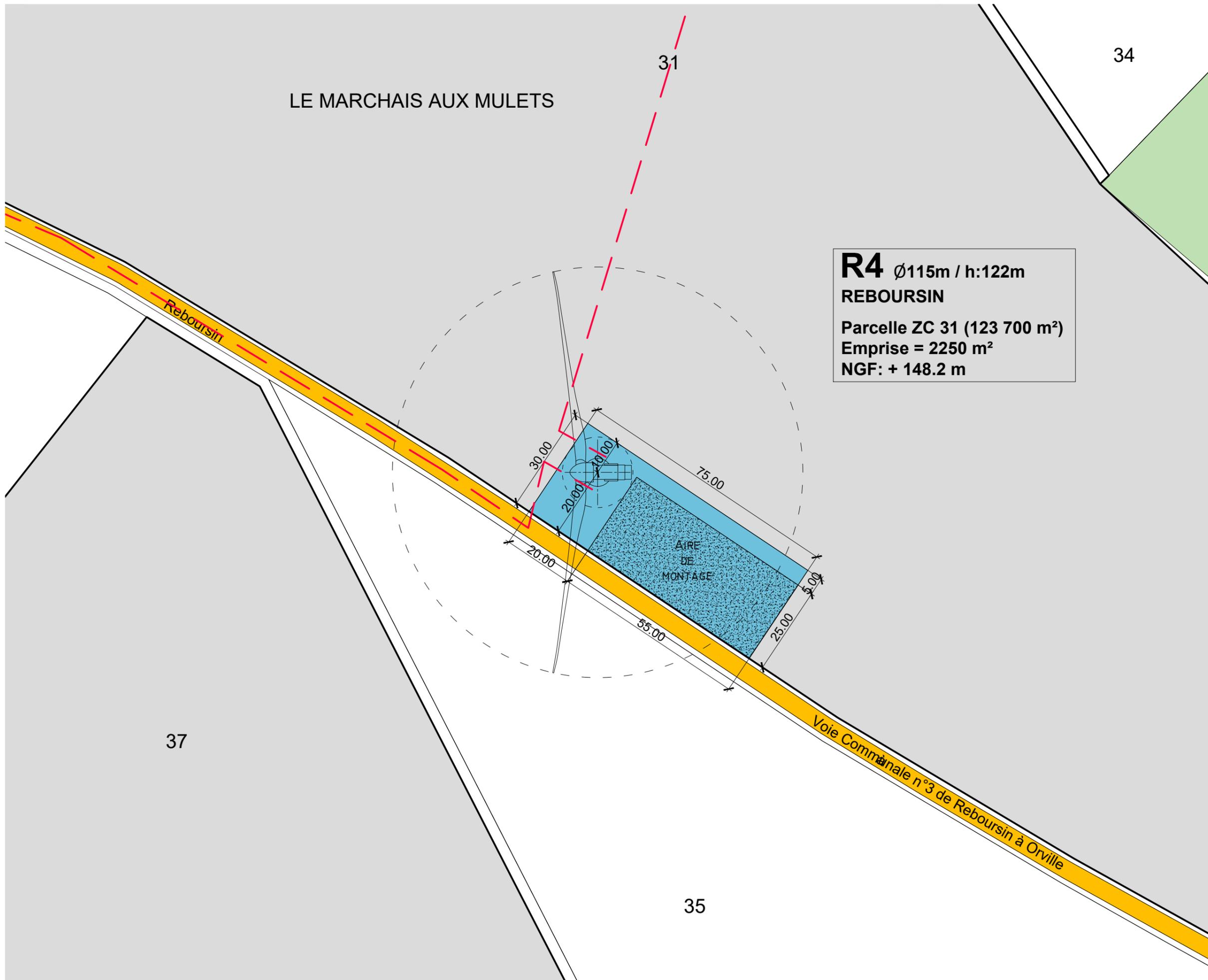
31

34

37

35

R4 Ø115m / h:122m
REBOURSIN
Parcelle ZC 31 (123 700 m²)
Emprise = 2250 m²
NGF: + 148.2 m



AFF.15-12
**CONSTRUCTION DU
PARC EOLIEN:
"EOLIENNES DU
CAMELIA"**
COMMUNE DE REBOURSIN

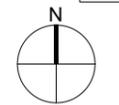


Maître d'ouvrage
H2air
29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
35 rue des Majots - 80000 AMIENS
Tél. : 03 22 48 25 57
E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichage
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



0 5 10 20 50 m

AU

MAI 2017

PM-R4c

**PLAN MASSE
EOLIENNE R4**

ECH. 1/1000



Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichage
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



0 10 20 50 100 m

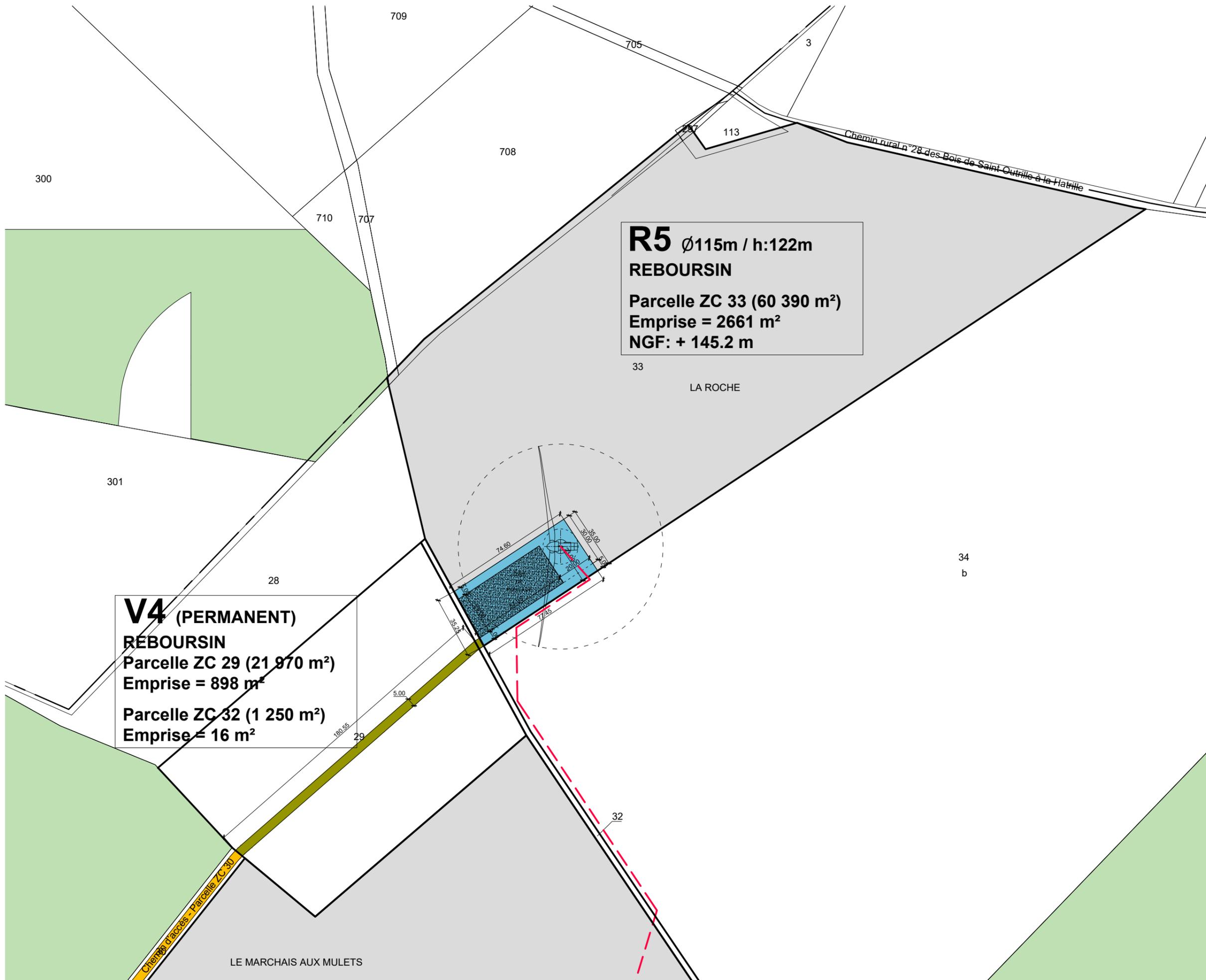
AU

MAI 2017

PM-R5a

**PLAN MASSE
 EOLIENNE R5**

ECH. 1/2000



R5 Ø115m / h:122m
REBOURSIN
 Parcelle ZC 33 (60 390 m²)
 Emprise = 2661 m²
 NGF: + 145.2 m

V4 (PERMANENT)
REBOURSIN
 Parcelle ZC 29 (21 970 m²)
 Emprise = 898 m²
 Parcelle ZC 32 (1 250 m²)
 Emprise = 16 m²

LE MARCHAIS AUX MULETS



Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichage
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



0 5 10 20 50 m

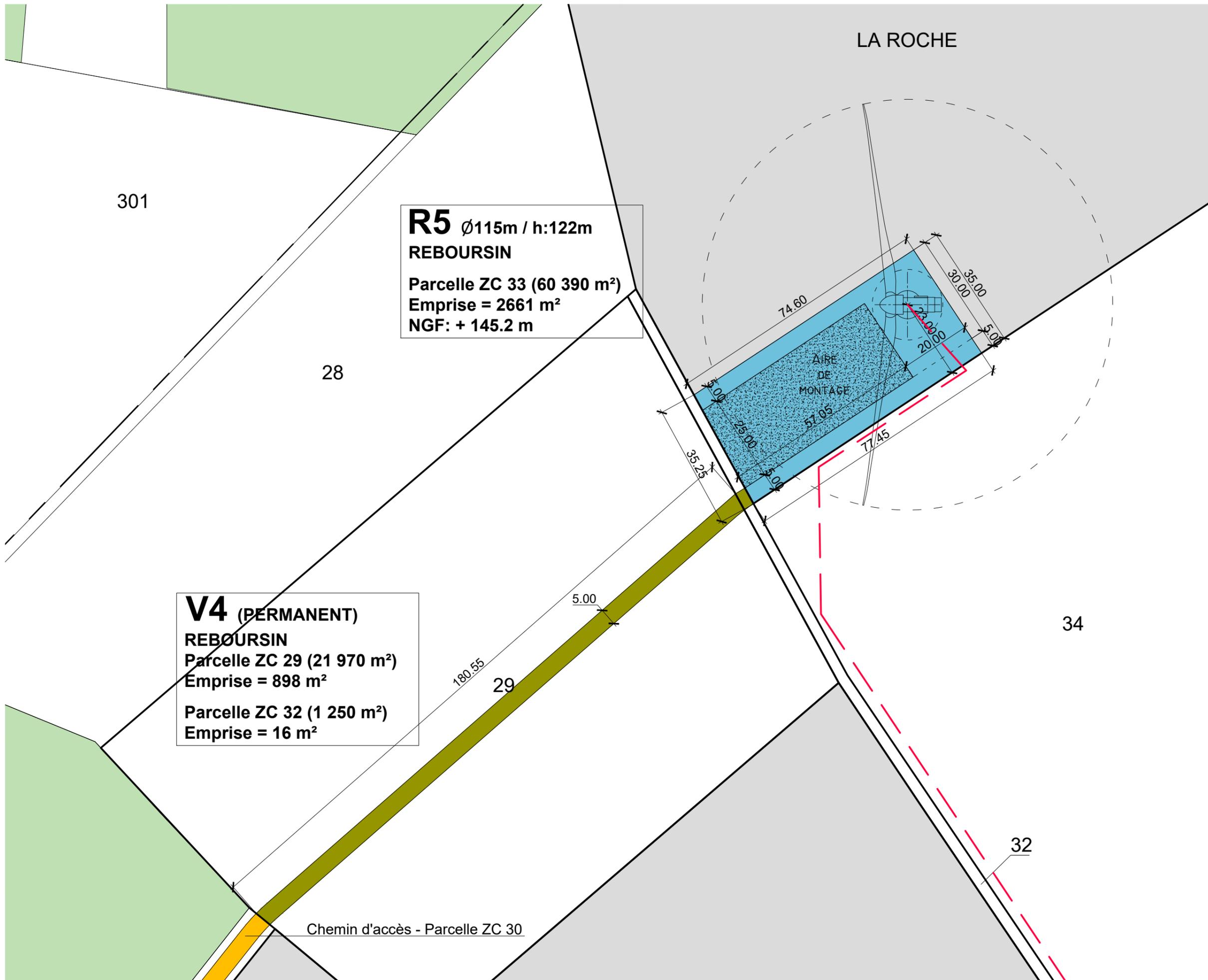
AU

MAI 2017

PM-R5b

**PLAN MASSE
 EOLIENNE R5**

ECH. 1/1000



301

28

34

29

32

Chemin d'accès - Parcelle ZC 30

301

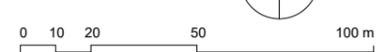


Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichage
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



AU

MAI 2017

PM-R6a

**PLAN MASSE
 EOLIENNE R6**

ECH. 1/2000

21



R6 Ø115m / h:122m
 REBOURSIN
 Parcelle ZC 51 (91 720 m²)
 Emprise = 2906 m²
 NGF: +⁵¹_b143.7 m

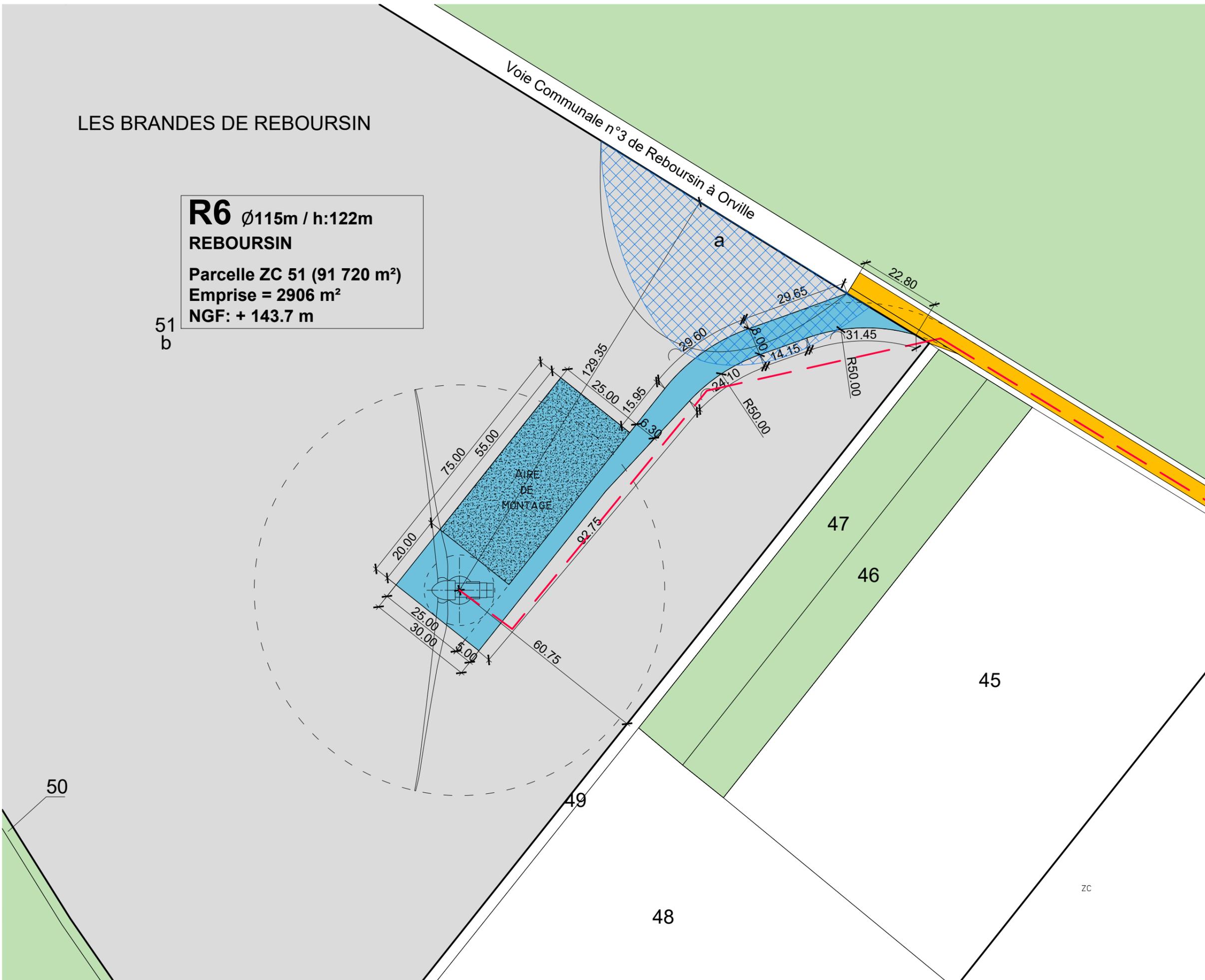
48

LES BRANDES DE REBOURSIN

R6 Ø115m / h:122m
REBOURSIN

Parcelle ZC 51 (91 720 m²)
Emprise = 2906 m²
NGF: + 143.7 m

51
b



AFF.15-12
**CONSTRUCTION DU
PARC EOLIEN:
"EOLIENNES DU
CAMELIA"**
COMMUNE DE REBOURSIN



Maître d'ouvrage
H2air
29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
E-mail: info@h2air.fr



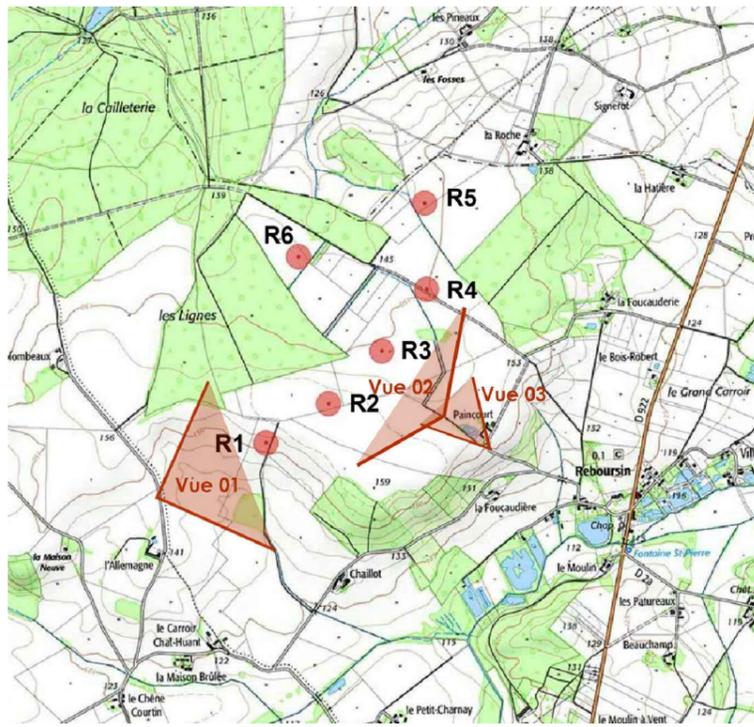
Architecte
OZAS
35 rue des Majots - 80000 AMIENS
Tél. : 03 22 48 25 57
E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voie permanente
- Voie provisoire
- Renforcement de voie
- Bois existants
- Défrichement
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



AU
MAI 2017
PM-R6b

**PLAN MASSE
EOLIENNE R6**
ECH. 1/1000



VUE 01
DEPUIS LA VOIE COMMUNALE N°5



VUE 02



VUE 03
DEPUIS PAINCOURT

AFF.15-12
CONSTRUCTION DU
PARC EOLIEN:
"EOLIENNES DU
CAMELIA"
COMMUNE DE REBOURSTIN



Maître d'ouvrage
H2air
29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
35 rue des Majots - 80000 AMIENS
Tél. : 03 22 48 25 57
E-mail. : contact@ozas.fr

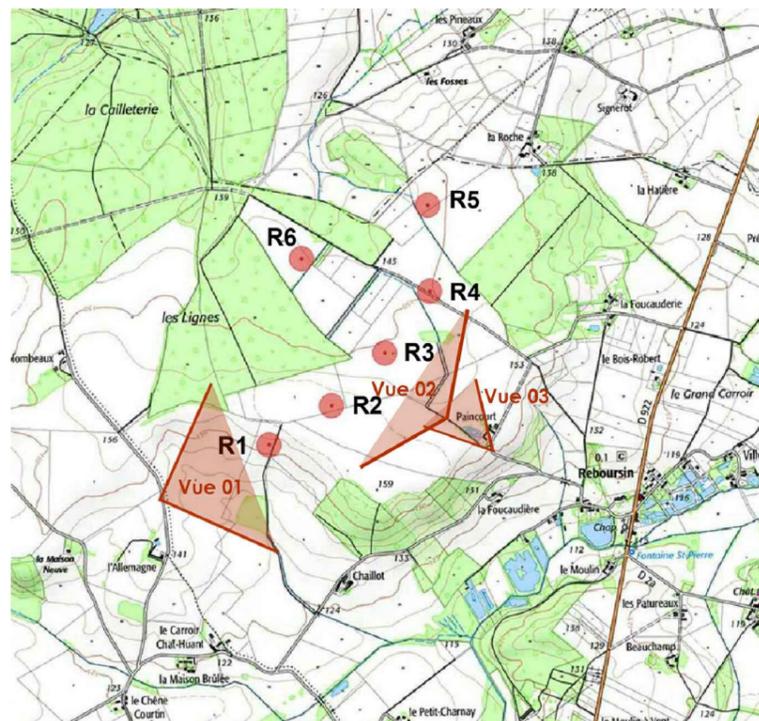
AU

MAI 2017

VP-EE

VUES PROCHES
ETAT EXISTANT

ECH. -



**VUE 01
DEPUIS LA VOIE COMMUNALE N°5**



VUE 02



**VUE 03
DEPUIS PAINCOURT**

AFF.15-12
**CONSTRUCTION DU
PARC EOLIEN:
"EOLIENNES DU
CAMELIA"**
COMMUNE DE REBOURSTIN



Maître d'ouvrage
H2air
29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
35 rue des Majots - 80000 AMIENS
Tél. : 03 22 48 25 57
E-mail. : contact@ozas.fr

AU

MAI 2017

VP-EP

**VUES PROCHES
ETAT PROJETE**

ECH. -



V1 (PERMANENT)
REBOURSIN
Parcelle ZM 24 (13 800 m²)
Emprise = 603 m²

AFF.15-12
CONSTRUCTION DU
PARC EOLIEN:
"EOLIENNES DU
CAMELIA"
 COMMUNE DE REBOURSIN

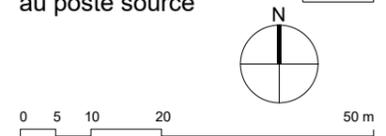


Maître d'ouvrage
 H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichage
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



AU

MAI 2017

PM-V1

PLAN MASSE
VIRAGE V1

ECH. 1/1000



Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichement
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



0 10 20 50 100 m

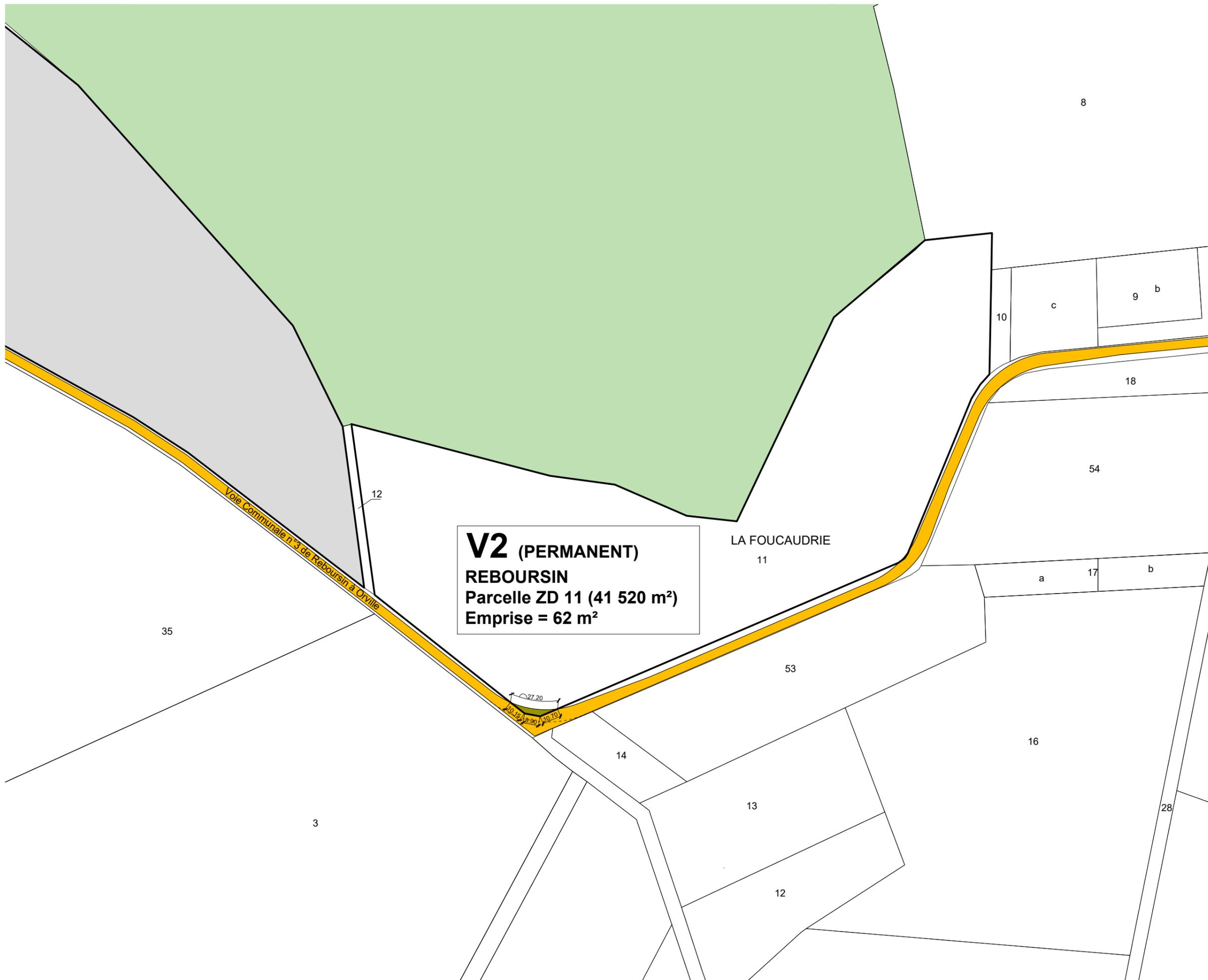
AU

MAI 2017

PM-V2a

**PLAN MASSE
 VIRAGE V2**

ECH. 1/2000



V2 (PERMANENT)
REBOURSIN
 Parcelle ZD 11 (41 520 m²)
 Emprise = 62 m²

LA FOUCAUDRIE
 11

Voie Communale n°3 de Reboursin à Orville



Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

Parcelle d'implantation	
Emprise éolienne	
Poste de livraison	
Voirie permanente	
Voirie provisoire	
Renforcement de voirie	
Bois existants	
Défrichage	
Plantations créées	
Etang	
Réseau inter-éolien 1	
Réseau inter-éolien 2	
Raccordement envisagé au poste source	



0 5 10 20 50 m

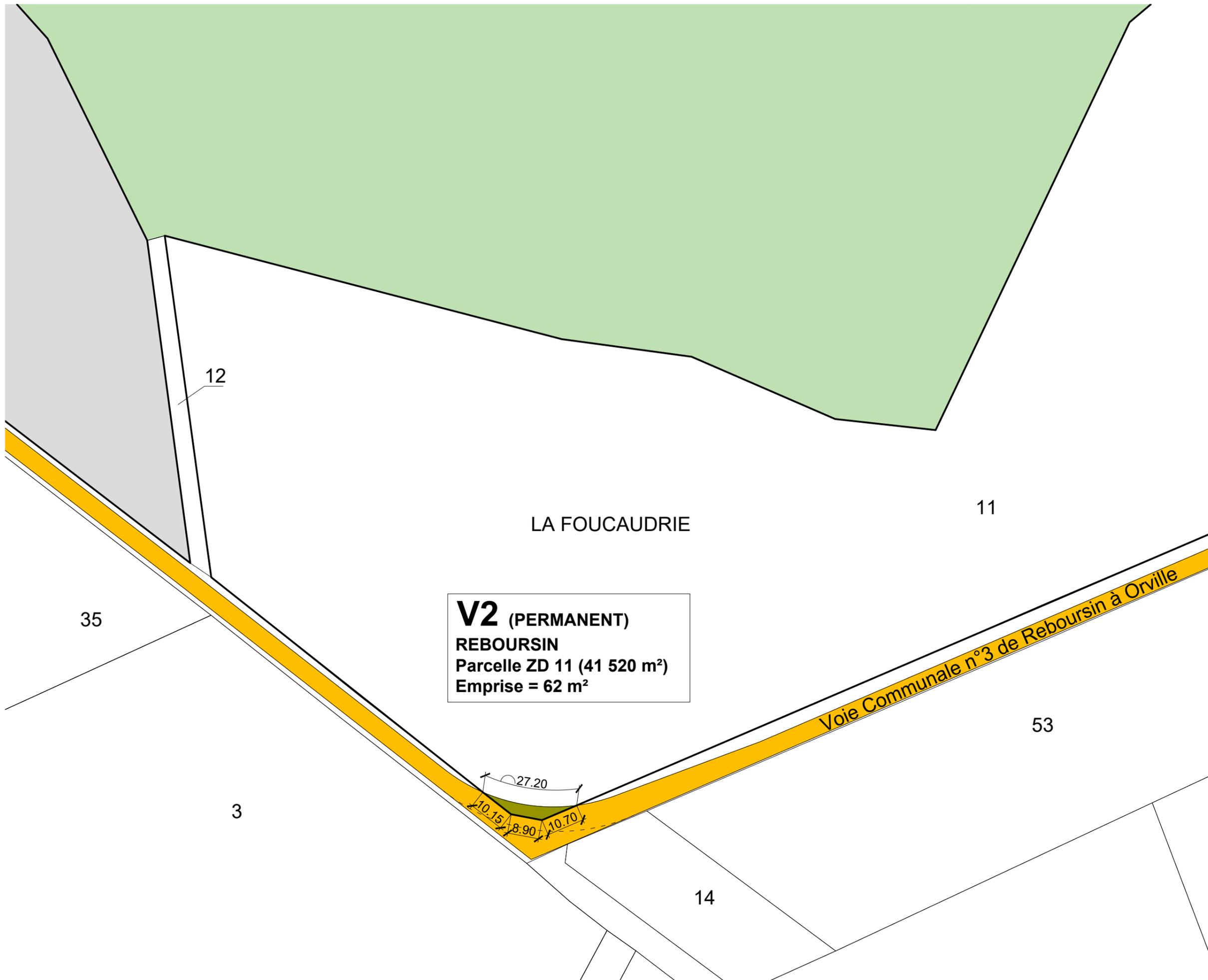
AU

MAI 2017

PM-V2b

**PLAN MASSE
 VIRAGE V2**

ECH. 1/1000



V2 (PERMANENT)
 REBOURSIN
 Parcelle ZD 11 (41 520 m²)
 Emprise = 62 m²

Voie Communale n°3 de Reboursin à Orville

LA FOUCAUDRIE



Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichement
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



0 5 10 20 50 m

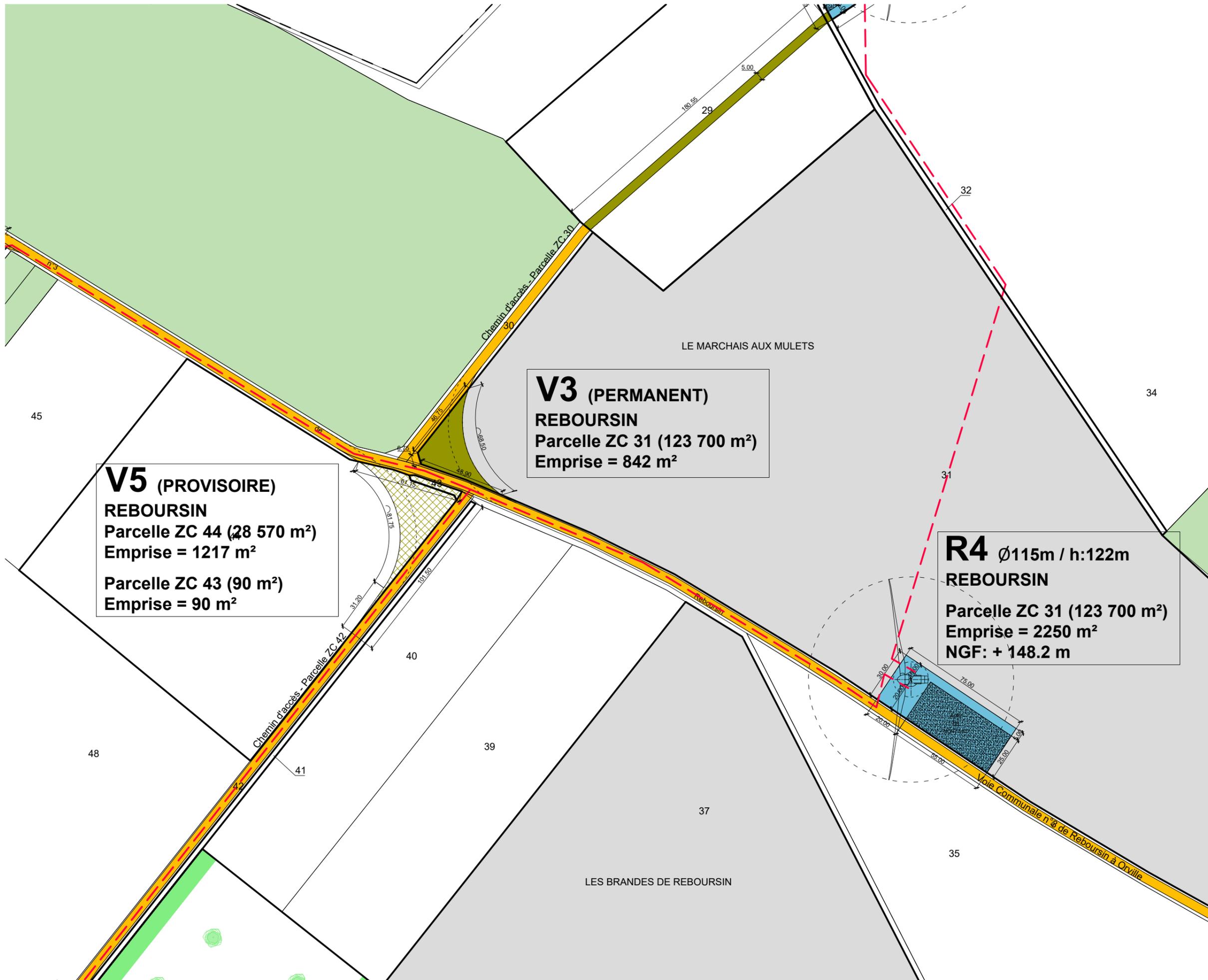
AU

MAI 2017

PM-V3a

**PLAN MASSE
 VIRAGE V3/V5**

ECH. 1/2000



V3 (PERMANENT)
 REBOURSIN
 Parcelle ZC 31 (123 700 m²)
 Emprise = 842 m²

V5 (PROVISOIRE)
 REBOURSIN
 Parcelle ZC 44 (28 570 m²)
 Emprise = 1217 m²
 Parcelle ZC 43 (90 m²)
 Emprise = 90 m²

R4 Ø115m / h:122m
 REBOURSIN
 Parcelle ZC 31 (123 700 m²)
 Emprise = 2250 m²
 NGF: + 148.2 m

LES BRANDES DE REBOURSIN

LE MARCHAIS AUX MULETS

Chemin d'accès - Parcelle ZC 42

Chemin d'accès - Parcelle ZC 30

Voie communale n° 1 de Rebourstin à Orville



R4 Ø115m / h:122m
REBOURSIN
 Parcelle ZC 31 (123 700 m²)
 Emprise = 2250 m²
 NGF: + 148.2 m

AFF.15-12
**CONSTRUCTION DU
 PARC EOLIEN:
 "EOLIENNES DU
 CAMELIA"**
 COMMUNE DE REBOURSIN

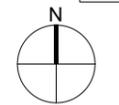


Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



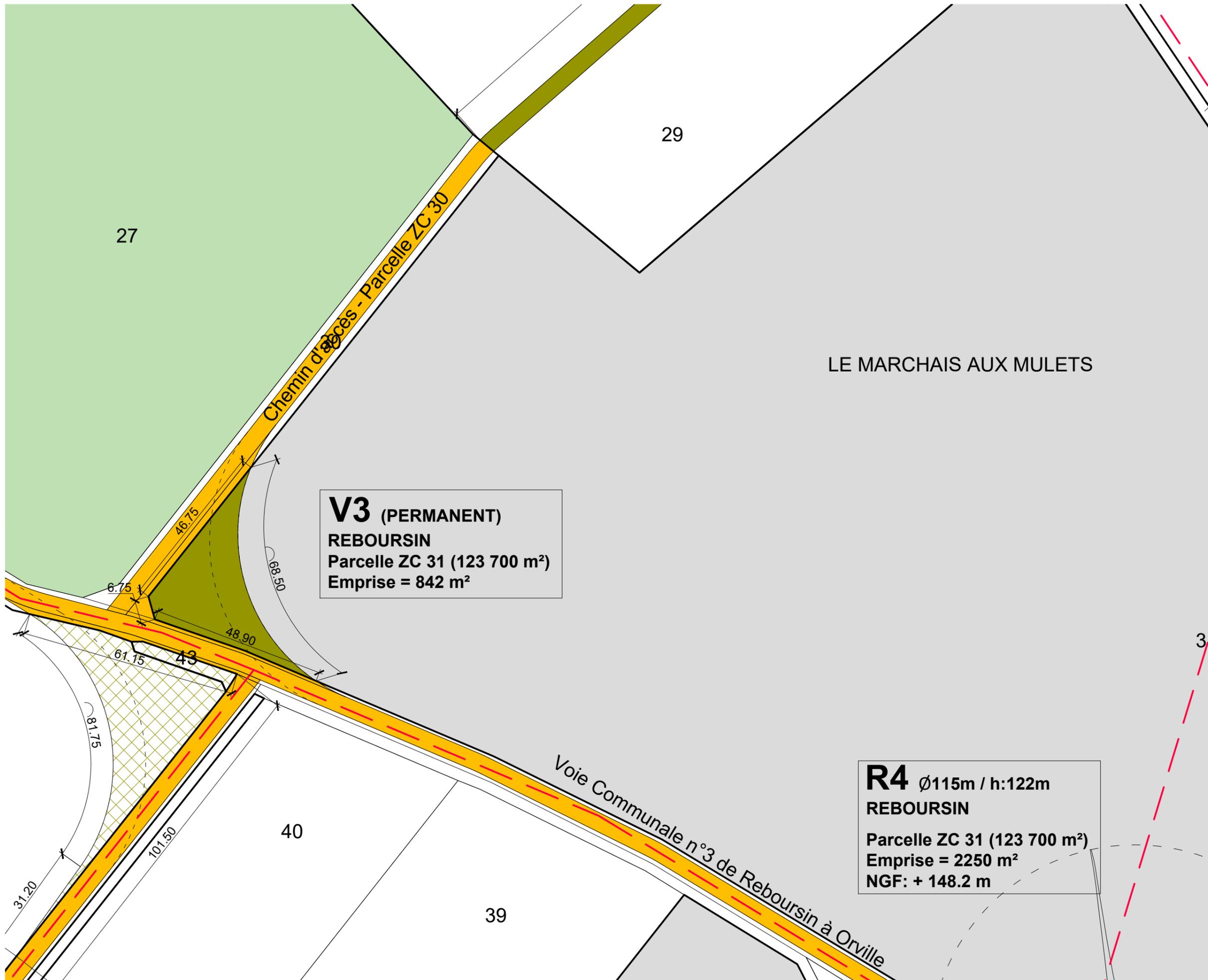
Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichement
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



AU
 MAI 2017
PM-V3b

**PLAN MASSE
 VIRAGE V3**
 ECH. 1/2000



V3 (PERMANENT)
REBOURSIN
 Parcelle ZC 31 (123 700 m²)
 Emprise = 842 m²

R4 Ø115m / h:122m
REBOURSIN
 Parcelle ZC 31 (123 700 m²)
 Emprise = 2250 m²
 NGF: + 148.2 m

AFF.15-12
CONSTRUCTION DU
PARC EOLIEN:
"EOLIENNES DU
CAMELIA"
 COMMUNE DE REBOURSIN

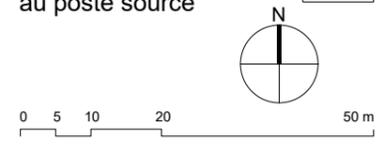


Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichement
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



AU
 MAI 2017
PM-V3c

PLAN MASSE
VIRAGE V3/V5
 ECH. 1/1000



Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichement
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



0 5 10 20 50 m

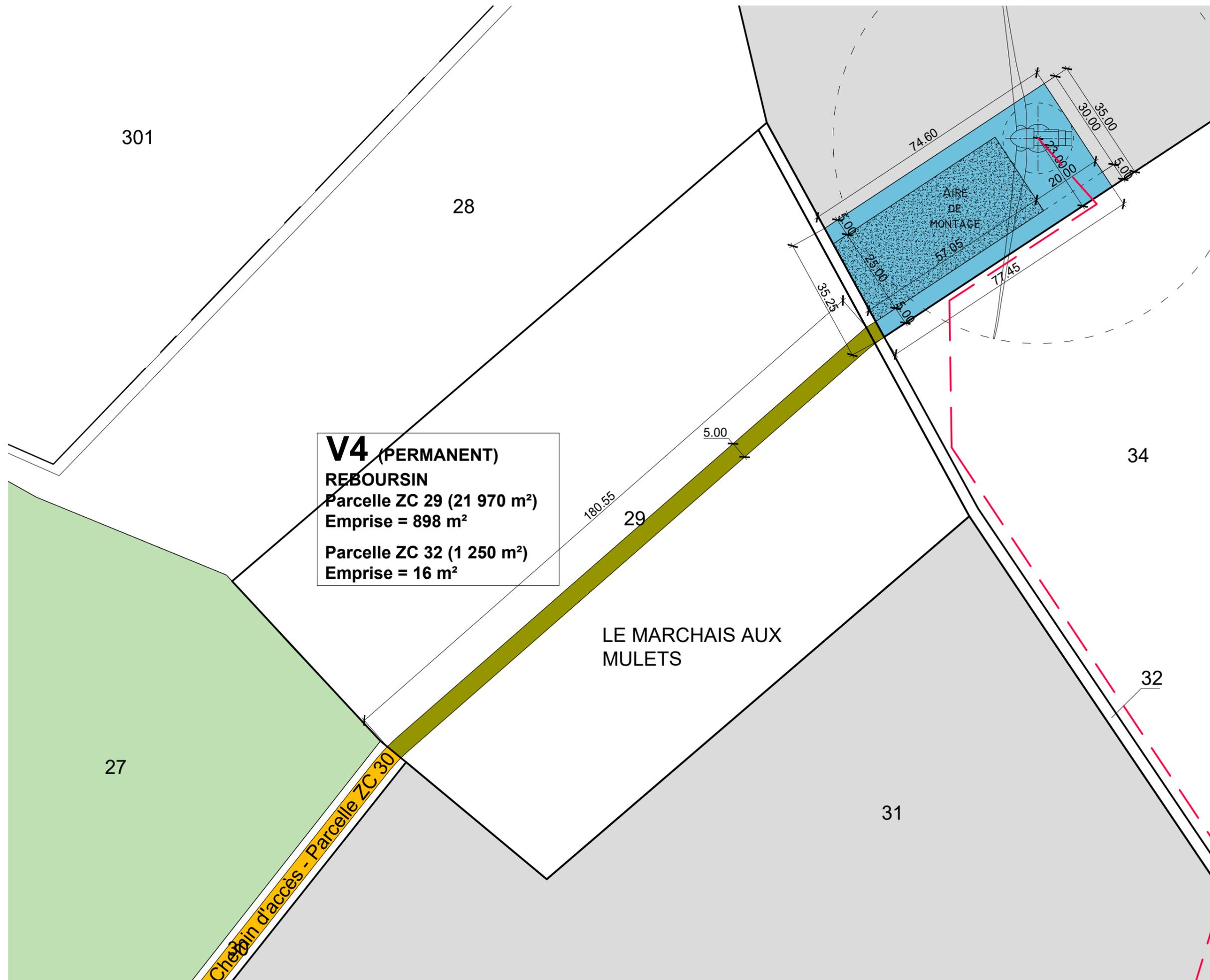
AU

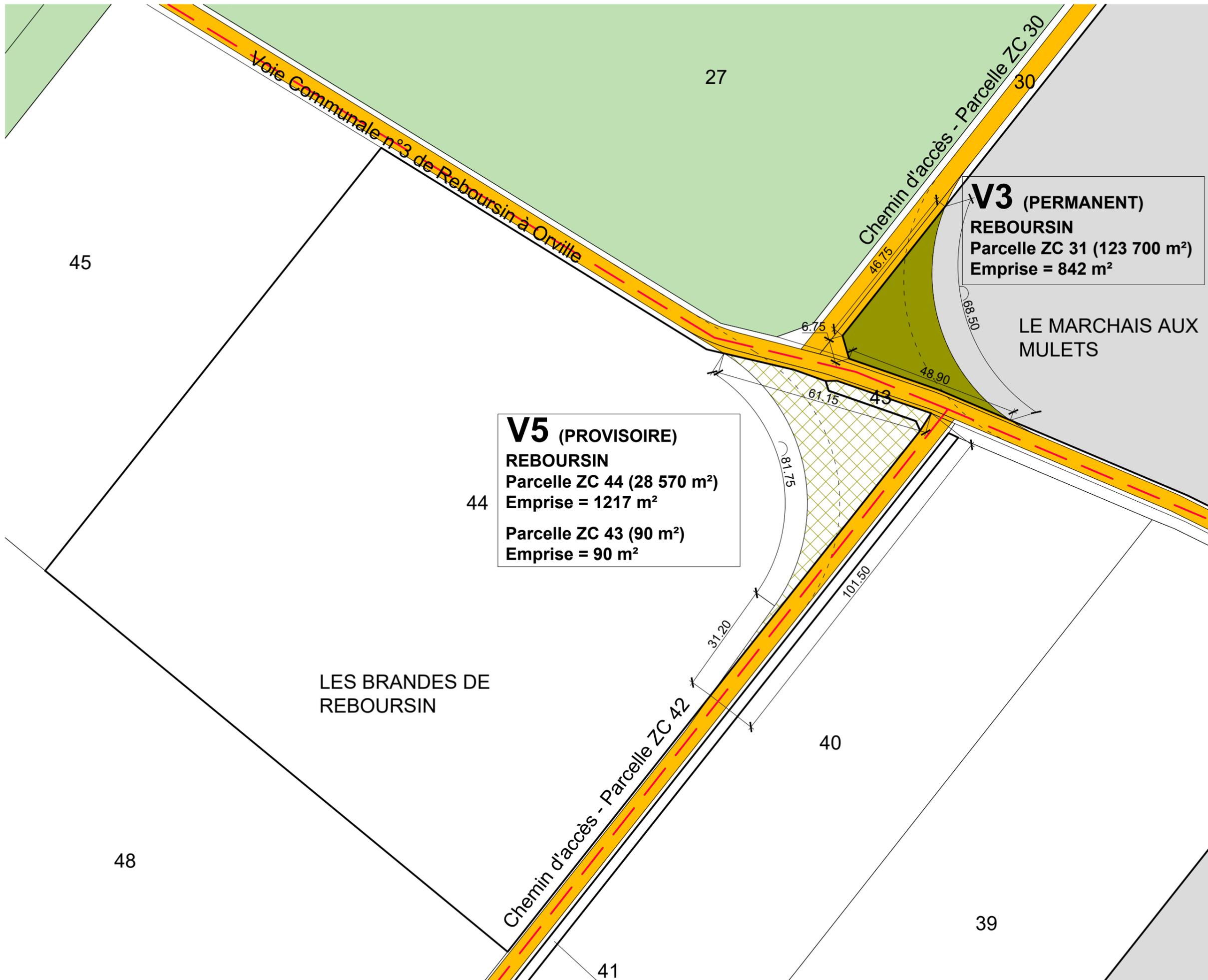
MAI 2017

PM-V4

**PLAN MASSE
 VIRAGE V4**

ECH. 1/1000





V5 (PROVISOIRE)
REBOURSIN
 Parcelle ZC 44 (28 570 m²)
 Emprise = 1217 m²
 Parcelle ZC 43 (90 m²)
 Emprise = 90 m²

V3 (PERMANENT)
REBOURSIN
 Parcelle ZC 31 (123 700 m²)
 Emprise = 842 m²

AFF.15-12
CONSTRUCTION DU
PARC EOLIEN:
"EOLIENNES DU
CAMELIA"
 COMMUNE DE REBOURSIN

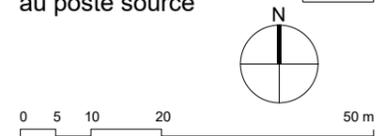


Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



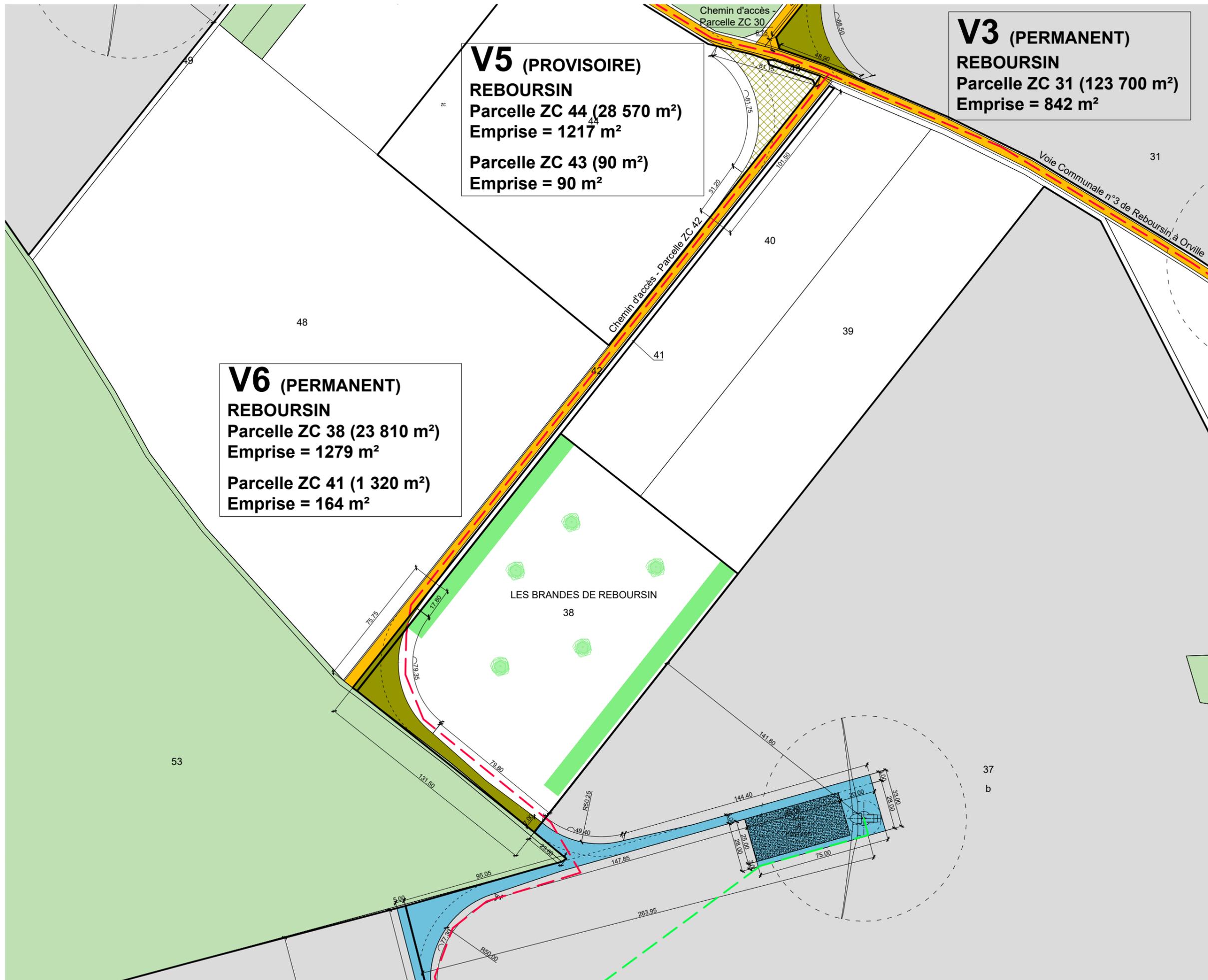
Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichement
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



AU
 MAI 2017
PM-V5

PLAN MASSE
VIRAGE V5/V3
 ECH. 1/1000



V5 (PROVISOIRE)
REBOURSIN
 Parcelle ZC 44 (28 570 m²)
 Emprise = 1217 m²
 Parcelle ZC 43 (90 m²)
 Emprise = 90 m²

V3 (PERMANENT)
REBOURSIN
 Parcelle ZC 31 (123 700 m²)
 Emprise = 842 m²

V6 (PERMANENT)
REBOURSIN
 Parcelle ZC 38 (23 810 m²)
 Emprise = 1279 m²
 Parcelle ZC 41 (1 320 m²)
 Emprise = 164 m²

AFF.15-12
CONSTRUCTION DU
PARC EOLIEN:
"EOLIENNES DU
CAMELIA"
 COMMUNE DE REBOURSIN

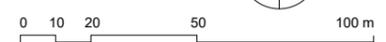
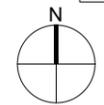


Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichement
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



AU
 MAI 2017
PM-V6a

PLAN MASSE
VIRAGE V6
 ECH. 1/2000



Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichement
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



0 5 10 20 50 m

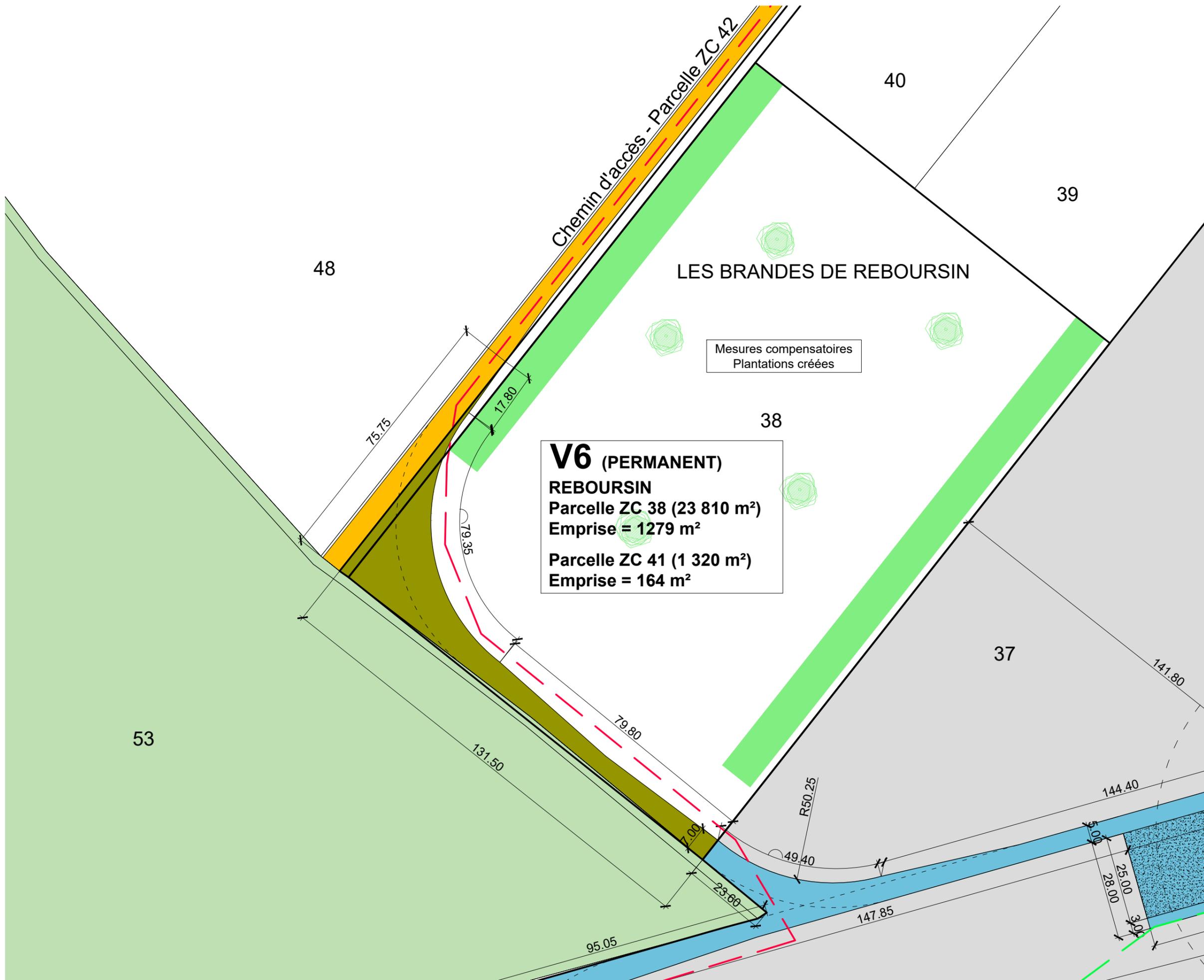
AU

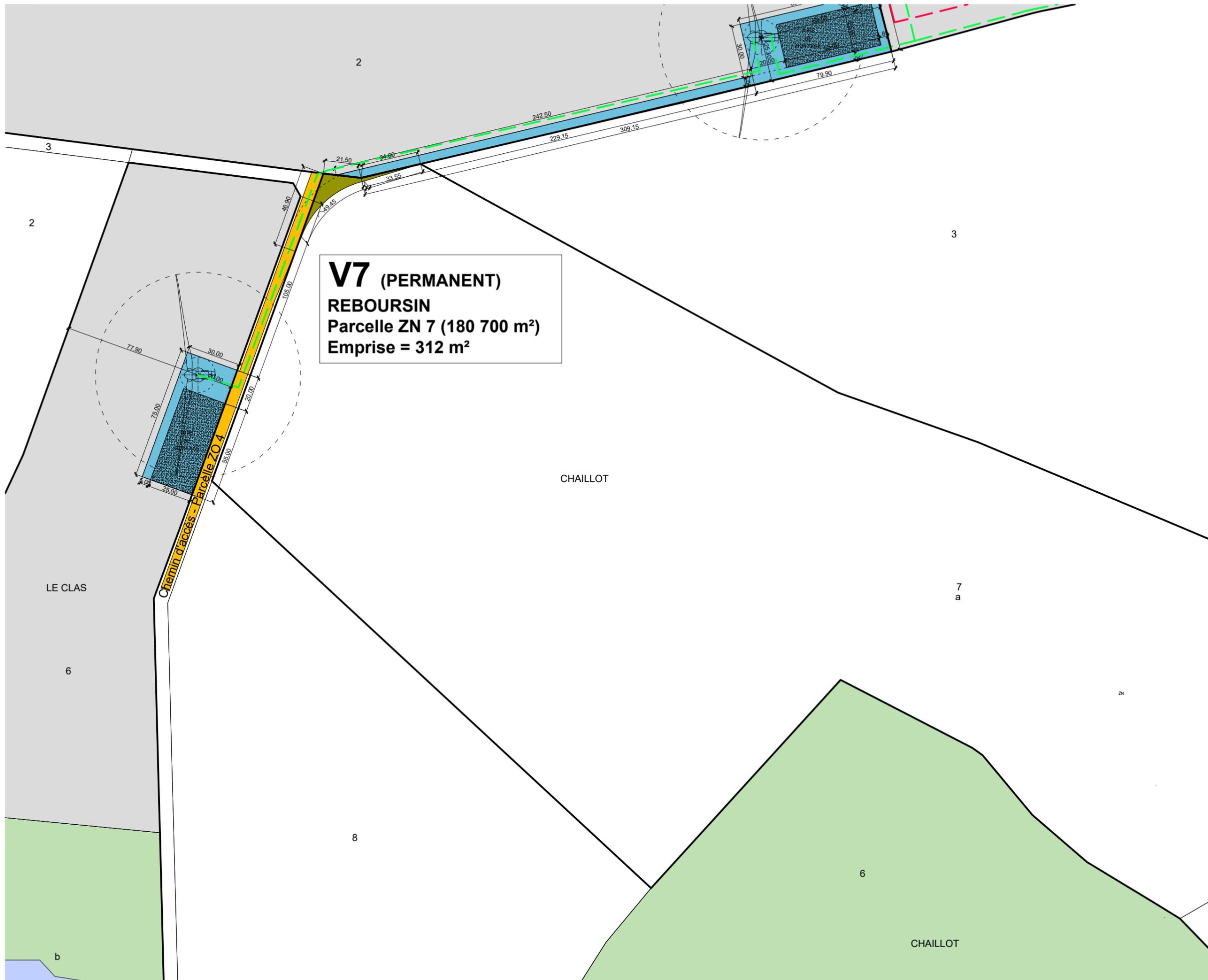
MAI 2017

PM-V6b

**PLAN MASSE
 VIRAGE V6**

ECH. 1/1000





V7 (PERMANENT)
REBOURSIN
Parcelle ZN 7 (180 700 m²)
Emprise = 312 m²

AFF.15-12
CONSTRUCTION DU
PARC EOLIEN:
"EOLIENNES DU
CAMELIA"
COMMUNE DE REBOURSIN

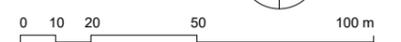
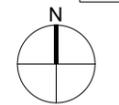


Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichement
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



AU
 MAI 2017
PM-V7a

PLAN MASSE
VIRAGE V7
 ECH. 1/2000



Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

Parcelle d'implantation	
Emprise éolienne	
Poste de livraison	
Voirie permanente	
Voirie provisoire	
Renforcement de voirie	
Bois existants	
Défrichement	
Plantations créées	
Etang	
Réseau inter-éolien 1	
Réseau inter-éolien 2	
Raccordement envisagé au poste source	



0 10 20 50 100 m

AU

MAI 2017

PM-V7b

**PLAN MASSE
 VIRAGE V7**

ECH. 1/2000





Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr

- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichage
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source



0 5 10 20 50 m

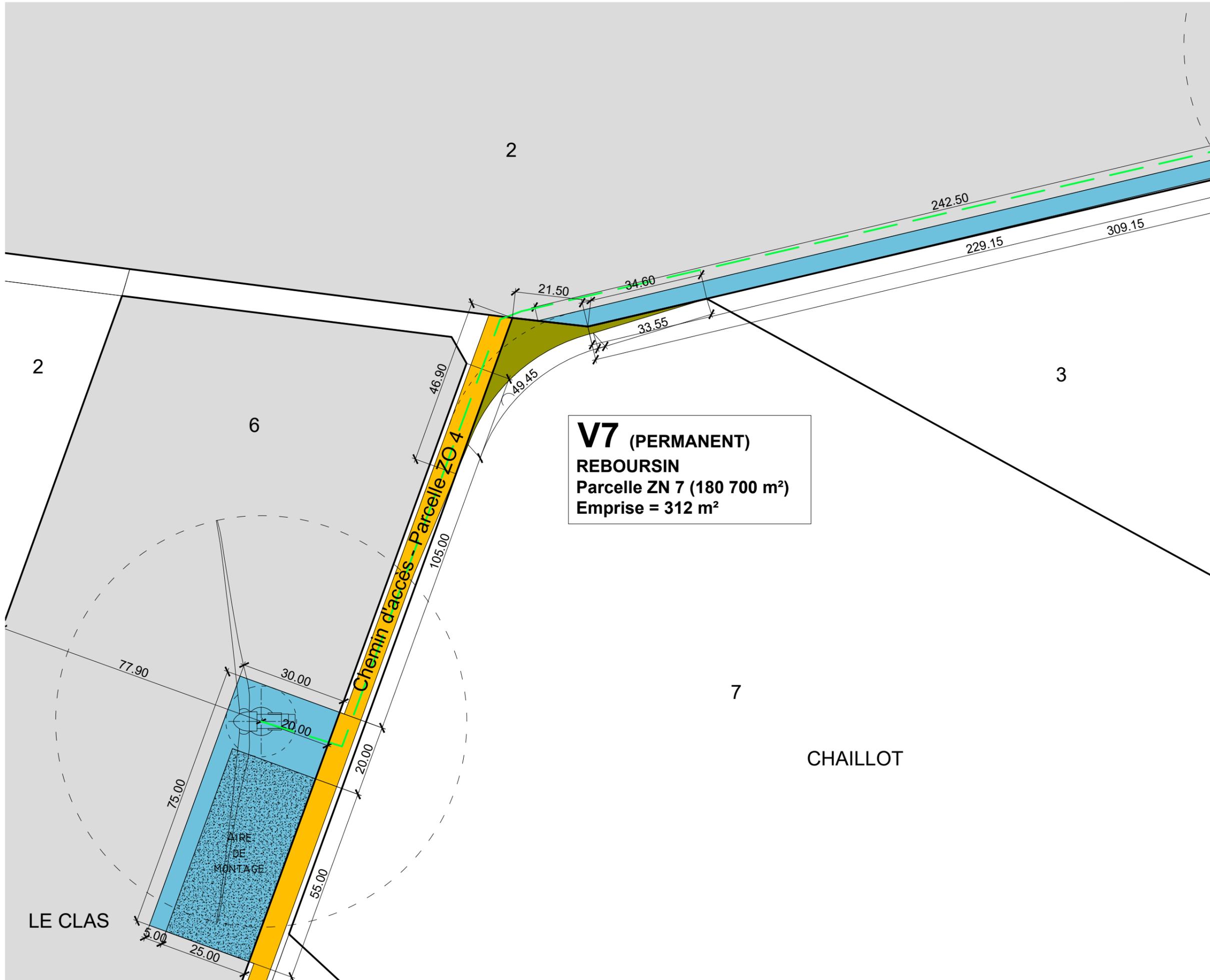
AU

MAI 2017

PM-V7c

**PLAN MASSE
 VIRAGE V7**

ECH. 1/1000



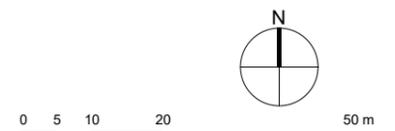
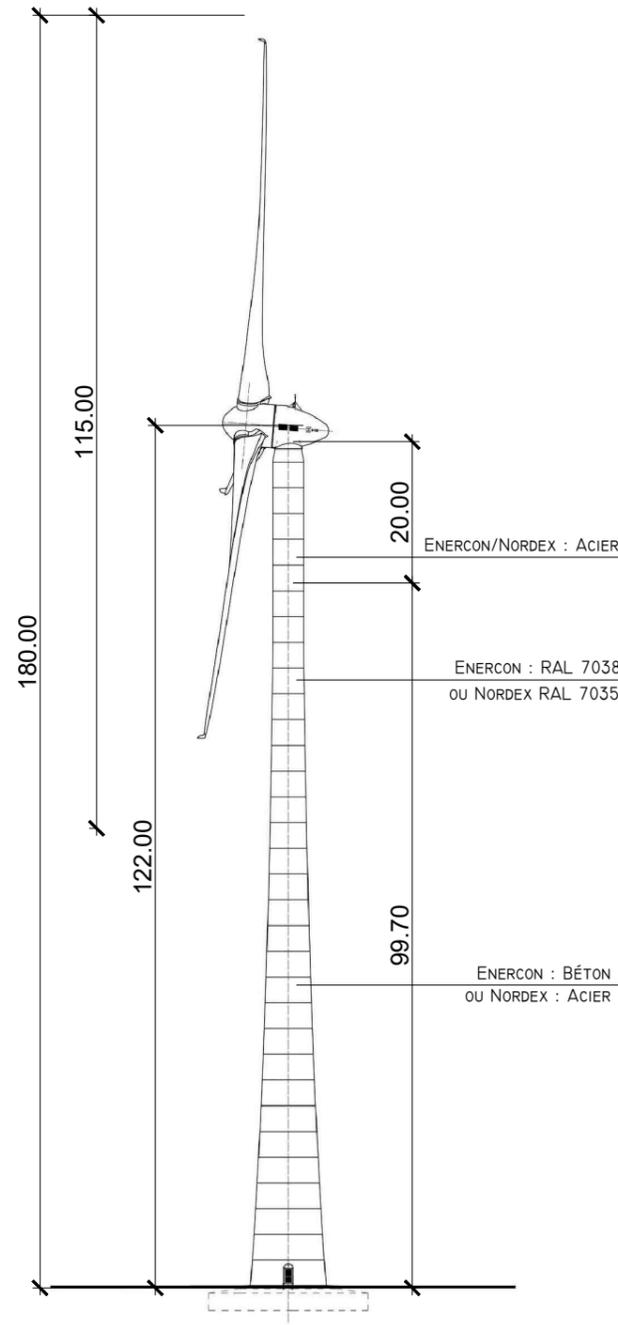
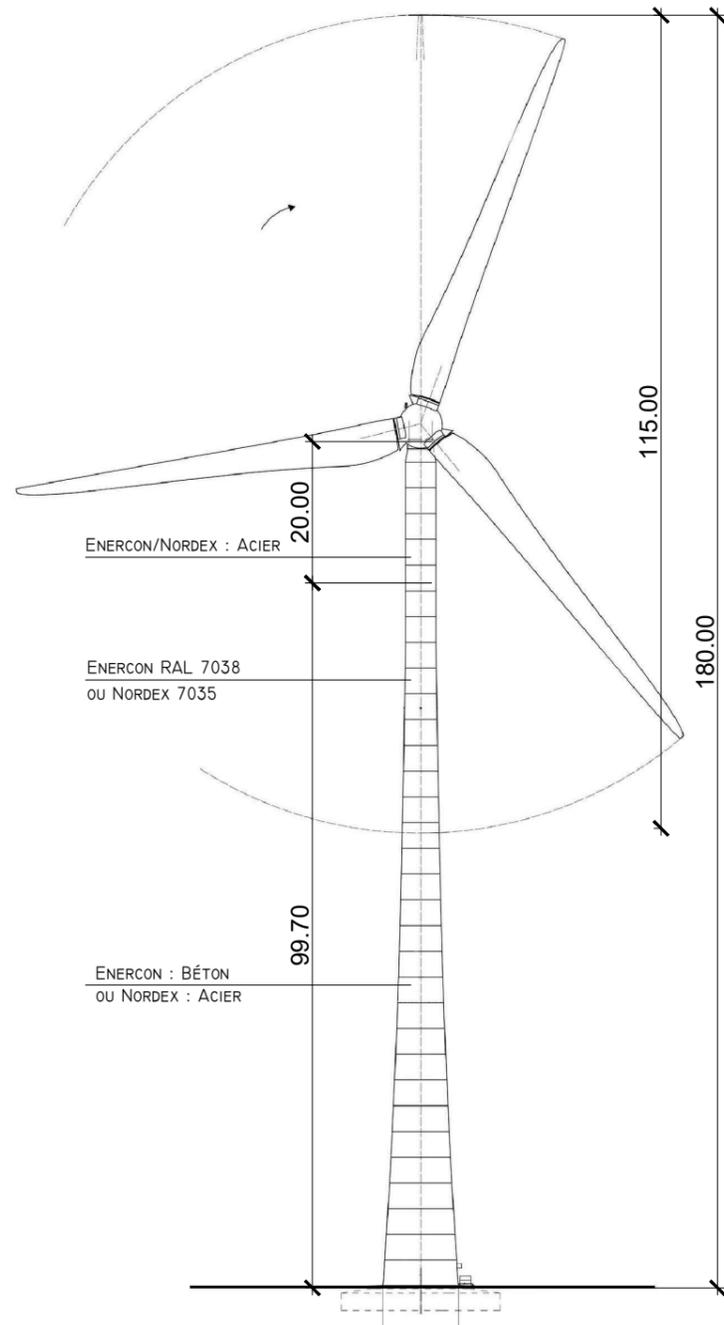
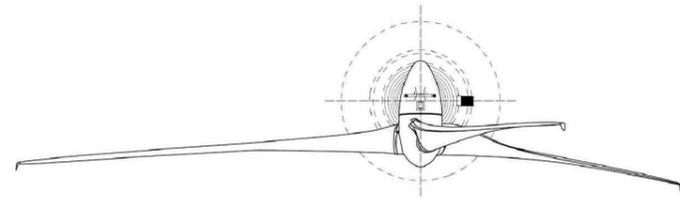
V7 (PERMANENT)
REBOURSIN
Parcelle ZN 7 (180 700 m²)
Emprise = 312 m²



Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr



AU

MAI 2017

DET-M

**VUE DETAILLEE DES
 MACHINES**

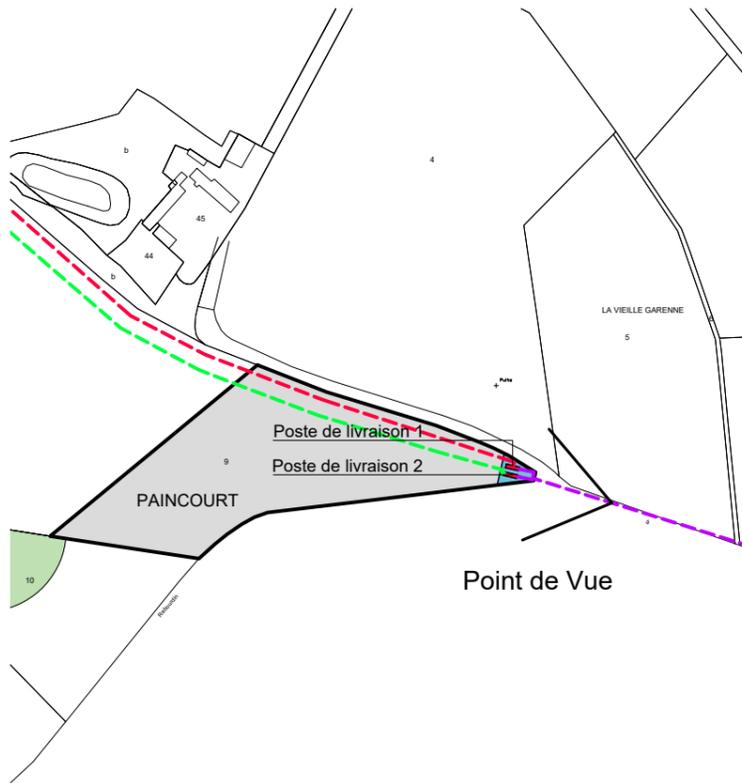
ECH. 1/1000



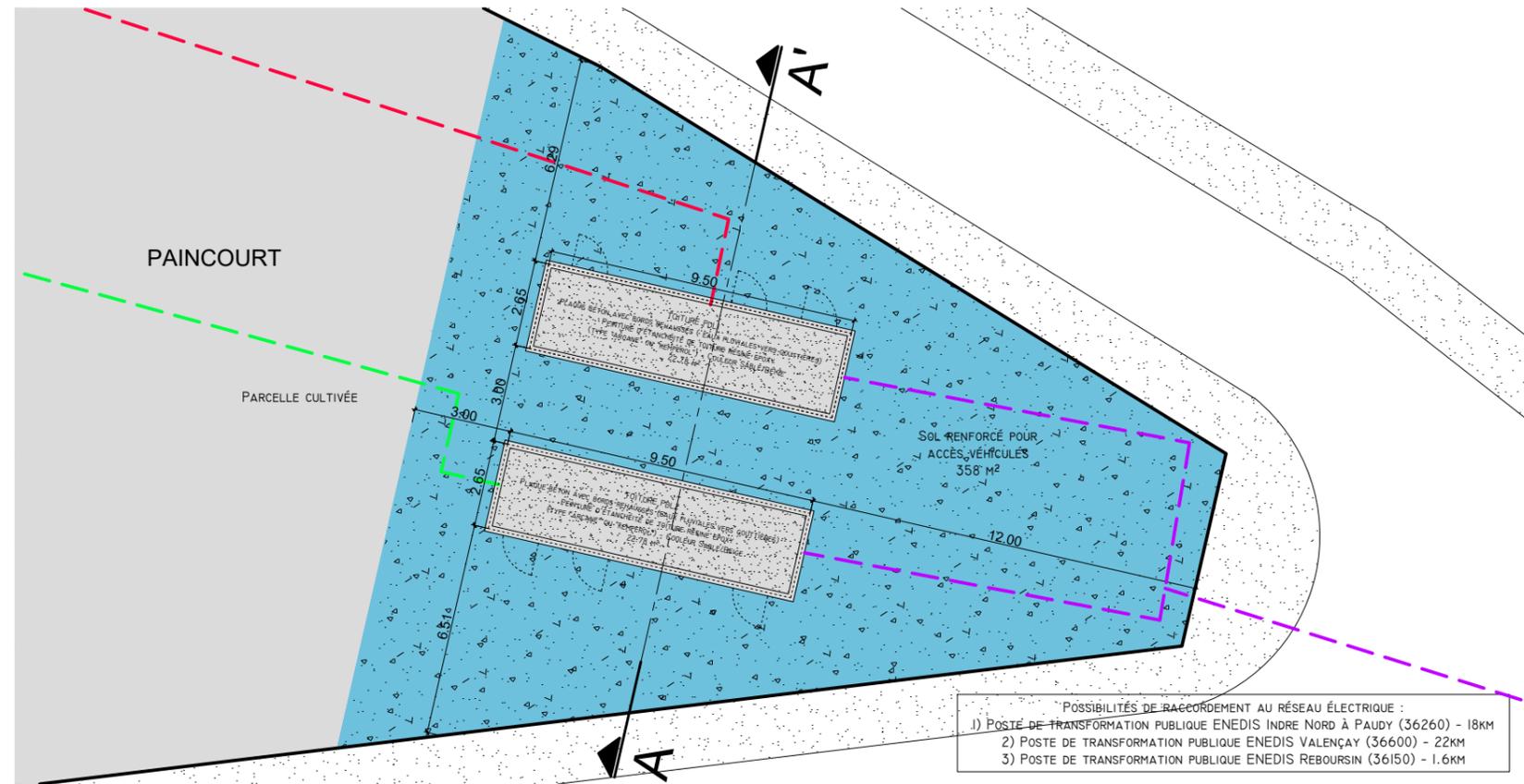
Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél: 03 22 48 25 57
 E-mail: contact@ozas.fr



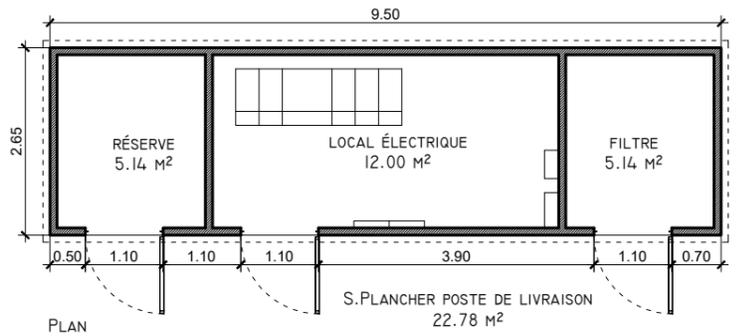
SITUATION (1:5000)



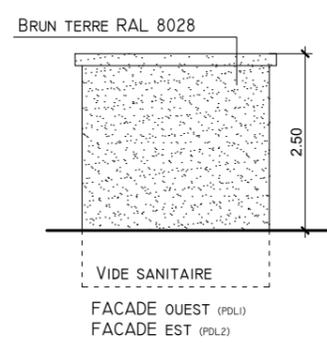
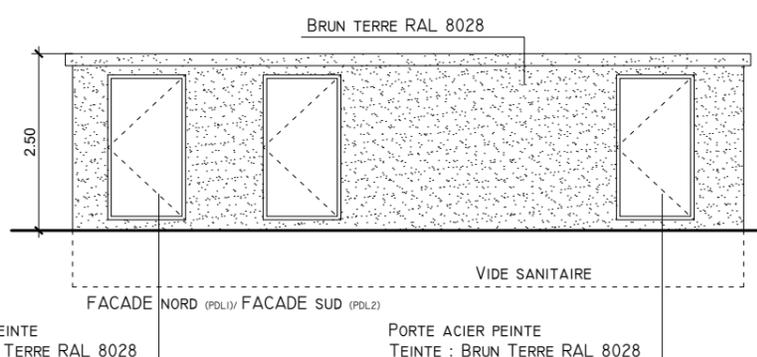
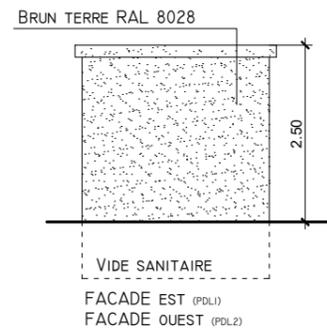
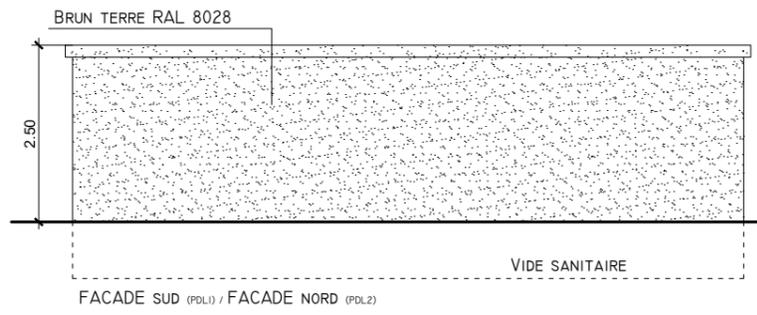
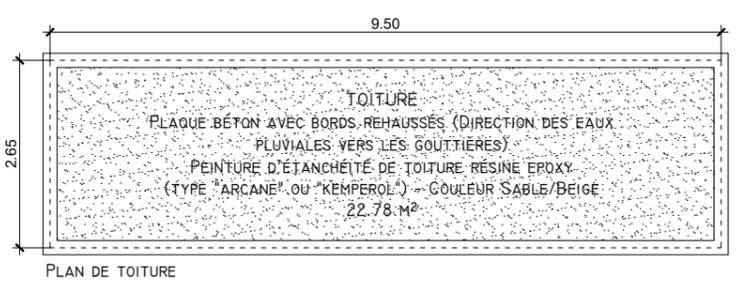
PLAN MASSE (1:200)

POSSIBILITÉS DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE :
 1) POSTE DE TRANSFORMATION PUBLIQUE ENEDIS INDRE NORD À PAUDY (36260) - 18KM
 2) POSTE DE TRANSFORMATION PUBLIQUE ENEDIS VALENÇAY (36600) - 22KM
 3) POSTE DE TRANSFORMATION PUBLIQUE ENEDIS REBOURSIN (36150) - 1.6KM

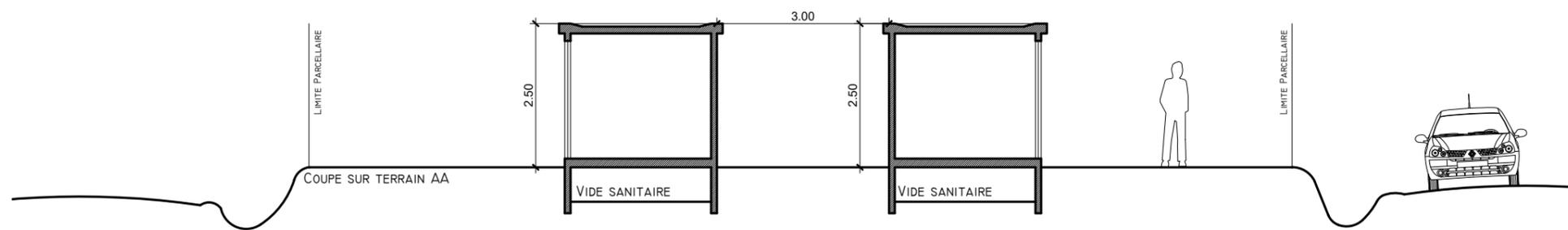
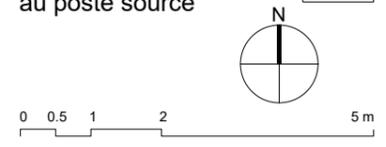
PDL1
 REBOURSIN
 Parcelle ZN 9 (21 286 m²)
 S.Plancher = 22.78 m²
 NGF: + 131 m



PDL2
 REBOURSIN
 Parcelle ZN 9 (21 286 m²)
 S.Plancher = 22.78 m²
 NGF: + 131 m



- Parcelle d'implantation
- Emprise éolienne
- Poste de livraison
- Voirie permanente
- Voirie provisoire
- Renforcement de voirie
- Bois existants
- Défrichage
- Plantations créées
- Etang
- Réseau inter-éolien 1
- Réseau inter-éolien 2
- Raccordement envisagé au poste source





Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr



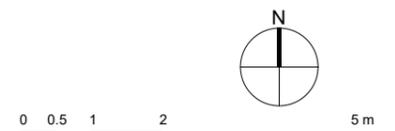
PHOTOGRAPHIE PERMETTANT DE SITUER LE TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE



ETAT EXISTANT



ETAT PROJETE



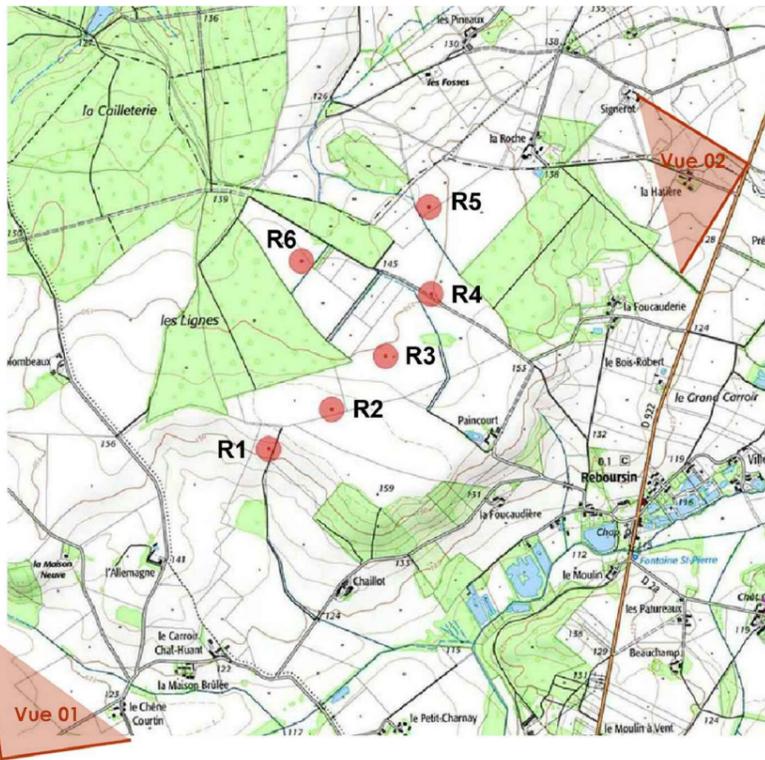
AU

MAI 2017

PDL1&2b

VUES

ECH. -



AFF.15-12
**CONSTRUCTION DU
 PARC EOLIEN:
 "EOLIENNES DU
 CAMELIA"**
 COMMUNE DE REBOURSION



Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr



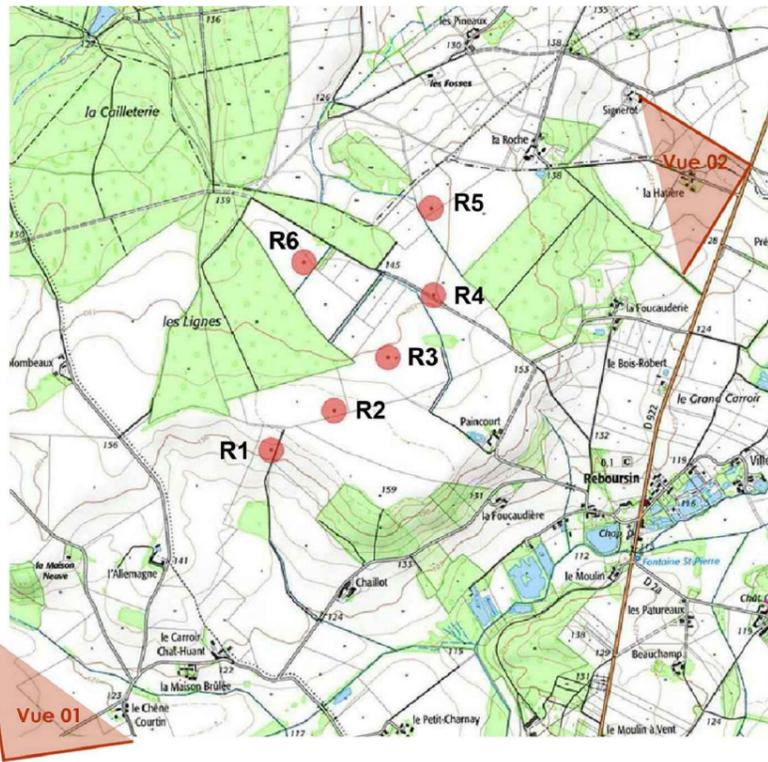
AU

MAI 2017

V-EE

**VUE DE L'ETAT
 EXISTANT**

ECH. -



VUE 01
DEPUIS LA RD 960 A SAINT-FLORENTIN

AFF.15-12
**CONSTRUCTION DU
 PARC EOLIEN:
 "EOLIENNES DU
 CAMELIA"**
 COMMUNE DE REBOURSION



Maître d'ouvrage
H2air
 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
 Tél: 03.22.80.01.64 / Fax: 03.22.72.61.84
 E-mail: info@h2air.fr



Architecte
OZAS
 35 rue des Majots - 80000 AMIENS
 Tél. : 03 22 48 25 57
 E-mail. : contact@ozas.fr



VUE 02
DEPUIS LA RD 922 A REBOURSION

AU

MAI 2017

V-EP

**VUE DE L'ETAT
 PROJETE**

ECH. -